



EuropeAid/134337/IH/SER/CI- Lot 1

Appui institutionnel à la composante Hydraulique du Programme Hydraulique et Assainissement pour le Millénaire (PHAM) en Côte d'Ivoire

Rapport des enquêtes socio-économiques

REGION DE L'INDENIE DJUABLIN

Aout 2016

Ref MWH 47501630



Le contenu de ce rapport est de la seule responsabilité de MWH et ne peut en aucune manière refléter les vues de l'Union Européenne. Ce rapport a été élaboré pour le seul usage et bénéfice de l'Autorité Contractante. Il est le résultat d'une analyse indépendante, et ni MWH, ni les auteurs acceptent ou assument une quelconque responsabilité ou obligation vis-à-vis de toute tierce partie.

Résumé

TITRE DU PROJET : Appui institutionnel à la composante Hydraulique du Programme Hydraulique et Assainissement pour le Millénaire (PHAM) en Côte d'Ivoire

RÉFÉRENCE PROJET : EuropeAid/134337/IH/SER/CI- Lot 1

DONNÉES GÉNÉRALES

PAYS : Côte d'Ivoire

BÉNÉFICIAIRE : Ministère des Infrastructures Hydrauliques

STRUCTURE D'ACCUEIL : Office National de l'Eau Potable (ONEP)

ADRESSE : 04 BP 42 Abidjan 04

TÉLÉPHONE : 22 43 44 94 – poste 113

E MAIL : pham.lot1@gmail.com

CONTRACTANT

SOCIÉTÉ : MWH
www.mwhglobal.com

ADRESSE : Nysdam Office Park
Avenue Reine Astrid, 92
B-1310 La Hulpe
BELGIUM

TÉLÉPHONE : +32 2 6552230

FAX : +32 2 6552280

PERSONNE DE CONTACT : Chloé Lermuzeaux
chloe.lermuzeaux@mwhglobal.com
+32 2 655 22 55

SIGNATURE

TYPE DE RAPPORT : ENQUÊTES SOCIO-ECONOMIQUES - TONKPI

VERSION DU RAPPORT : 1

PÉRIODE DU RAPPORT : Aout 2016

AUTEUR DU RAPPORT : Anne Reynebeau

RÉVISION DU RAPPORT : Joseph Van Loon – Chef de Mission de l'Assistance Technique
Chloé Lermuzeaux – Gestionnaire de projet

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION	8
1.1 CONTEXTE DE L'ACTIVITE	11
1.2 OBJECTIFS DE L'ENQUETE	11
1.3 RESULTATS ATTENDUS	12
1.3.1 L'enquête ménage	12
1.3.2 Les guides d'entretiens	13
1.4 CHAMP DE L'ETUDE : LA REGION DE TONKPI	13
2. METHODOLOGIE DE L'ETUDE	13
2.1 APPROCHE	14
2.2 SUPPORTS	14
2.3 ECHANTILLONNAGE	14
2.3.1 Echantillon par quota	14
2.3.2 Critères de sélection des localités	15
2.3.3 Choix des localités – Nombre d'enquêtes ménages et entretiens	15
2.4. DEROULEMENT DE L'ENQUETE DE TERRAIN	16
2.4.1 Formation et collecte des données	16
2.4.2 Traitement des données	17
2.5. DIFFICULTES ET LIMITES DE L'ETUDE	17
3. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES ET ECONOMIQUES DES MENAGES	18
3.1 CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DES REpondANTS PAR MENAGE	19
3.1.1 Genre des répondants des ménages	19
3.1.2 Age du répondant	20
3.1.3 Statut matrimonial du répondant	20
3.1.4 Situation de résidence	21
3.1.5 Niveau d'instruction du répondant	22
3.1.6 Scolarisation au sein du ménage	23
3.1.7 Composition du ménage	23
3.2. CARACTERISTIQUES SOCIOECONOMIQUES DES MENAGES	24
3.2.1. Activités et niveau de revenu	24
3.2.2. Caractéristiques du logement des ménages	27
4. L'ACCES A L'EAU	29
4.1. SOURCES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU	29
4.1.1 Consommation humaine	29
4.1.2 Consommations autres	30
4.2. ACCES A L'EAU ET DISPONIBILITE	30

4.3 TRANSPORT DE L'EAU	32
4.4 QUALITE DE L'EAU	32
4.5. CONSOMMATION EN EAU DES MENAGES.....	33
4.6. PRIX DE L'EAU	33
<u>5. SANTE ET HYGIENE</u>	<u>36</u>
5.1 SANTE	36
Occurrence des maladies.....	36
5.2. PRATIQUES D'HYGIENE.....	37
5.2.1 HYGIENE DE L'EAU	37
5.2.2 LAVAGE DES MAINS.....	39
- Pratique du lavage des mains.....	39
<u>6. ASSAINISSEMENT.....</u>	<u>41</u>
6.1. GESTION DE L'ASSAINISSEMENT SOLIDE ET LIQUIDE	41
6.1.1 Gestion des déchets solides	41
6.2.1 Gestion des eaux usées.....	41
6.2. GESTION DES EXCRETA.....	42
<u>7. COMMUNICATION</u>	<u>44</u>
<u>8. ENTRETIENS.....</u>	<u>47</u>
8.1. Entretien avec la population	47
8.2. Entretien avec les comités de santé (25)	49
8.3 Entretien avec les COGES (C0mité de GESTion) Education (58).....	50
<u>9 CONCLUSION</u>	<u>52</u>

Liste des acronymes et abréviations

ACE	Association des Comités d'Eau
AEP	Adduction d'Eau Potable / Approvisionnement en Eau Potable
AR	Artisans Réparateurs
ASAPSU	Association de Soutien à l'Autopromotion Sanitaire et Urbaine
ATPC	Assainissement Total Porté par la Population
CCC CI/UE	Cellule de Coordination de la Coopération entre la Côte d'Ivoire et l'Union Européenne
CFA	Communauté Financière Africaine
CI	Côte d'Ivoire
CM	Conseil Municipal
CNC-CGPE	Cellule Nationale de Coordination des Comités de Gestion des Points d'Eau
CGPE	Comité de Gestion des Points d'Eau
COGES	Comité de Gestion (secteurs de l'éducation et de la santé)
CR	Conseil Régional
DTH	Direction Territoriale de l'Hydraulique
FDAL	Fin de la Défécation à l'Air Libre
HU	Hydraulique Urbaine
HV	Hydraulique Villageoise
HVA	Hydraulique Villageoise Améliorée
IEC	Information Education Communication
MIE	Ministère des Infrastructures Economique
ONEP	Office Nationale de l'Eau Potable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PADEHA	Programme d'Appui à l'Accélération de l'Accès Durable à l'Eau, à l'Hygiène et à l'Assainissement
PHAM	Programme Hydraulique et Assainissement pour le Millénaire
PMH	Pompe à Motricité Humaine
PPU	Programme Présidentiel d'Urgence
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
UE	Union Européenne

Liste des tableaux

Tableaux		Page
Tableau 1	<i>Nombre des ménages enquêtés par département</i>	18
Tableau 2	<i>Sexe des répondants des ménages</i>	19
Tableau 3	<i>Statut matrimonial par département</i>	21
Tableau 4	<i>Situation de résidence – Répartition par département</i>	21
Tableau 5	<i>Niveau d'Instruction des répondants – Répartition par département</i>	23
Tableau 6	<i>Nombre des personnes scolarisées au sein du ménage</i>	23
Tableau 7	<i>Revenus mensuels du chef de ménage – Répartition par département</i>	26
Tableau 8	<i>Source d'eau principale pour boire et cuisiner – Répartition par département</i>	28
Tableau 9	<i>Source d'eau principale pour autres besoins – Répartition par département</i>	29
Tableau 10	<i>Paieement (ou non) de l'eau de boisson – par département</i>	32

Liste des graphiques

Graphiques

Graphique 1	<i>Répondants par sous-préfecture, département Abengourou</i>	18
Graphique 2	<i>Répondants par sous-préfecture, département Bettie</i>	18
Graphique 3	<i>Répondants par sous-préfecture, département Agnibilekro</i>	18
Graphique 4	<i>Statut de chef de ménage</i>	19
Graphique 5	<i>Genre du chef de ménage</i>	19
Graphique 6	<i>Relation du répondant avec le chef de ménage</i>	19
Graphique 7	<i>Age des répondants</i>	20
Graphique 8	<i>Statut matrimonial des répondants</i>	20
Graphique 9	<i>Situation de résidence des répondants</i>	21
Graphique 10	<i>Niveau d'instruction des répondants</i>	22
Graphique 11	<i>Nombre de personnes à charge du chef de ménage</i>	24
Graphique 12	<i>Nombre d'enfants à charge du chef de ménage</i>	24
Graphique 13	<i>Activités économiques du chef de ménage</i>	24
Graphique 14	<i>Activités secondaires du chef de ménage</i>	25
Graphique 15	<i>Activités du/de la conjoint(e) du chef de ménage</i>	25
Graphique 16	<i>Revenus mensuels du chef de ménage</i>	25
Graphique 17	<i>Revenus additionnels dans le ménage</i>	26
Graphique 18	<i>Type de logements</i>	27
Graphique 19	<i>Equipements fonctionnels en possession du ménage</i>	27
Graphique 20	<i>Source d'eau principale pour boire et cuisiner</i>	28
Graphique 21	<i>Source d'eau principale pour les autres besoins</i>	29
Graphique 22	<i>Distance à parcourir pour atteindre la source principale d'eau de boisson</i>	30
Graphique 23	<i>Temps pour aller - et revenir - au point d'eau potable</i>	30
Graphique 24	<i>Temps d'attente au point d'eau principal (boisson)</i>	30
Graphique 25	<i>Qui transporte principalement l'eau ?</i>	31
Graphique 26	<i>Moyens de transport de l'eau</i>	31
Graphique 27	<i>Qualité de l'eau de la borne fontaine / pompe / branchement</i>	31
Graphique 28	<i>Goût, couleur, odeur de l'eau de la borne fontaine / pompe / branchement</i>	31
Graphique 29	<i>Payez-vous votre eau de boisson ?</i>	32
Graphique 30	<i>Estimation du prix de l'eau</i>	32
Graphique 31	<i>Mode de paiement de l'eau</i>	33
Graphique 32	<i>Montant payé pour 10 litres d'eau</i>	33
Graphique 33	<i>Montant payé pour 20 litres d'eau</i>	33
Graphique 34	<i>Montant payé pour 30 litres d'eau</i>	33
Graphique 35	<i>Montant payé par mois</i>	33
Graphique 36	<i>Montant payé par an</i>	33
Graphique 37	<i>Montant payé par m³</i>	34
Graphique 38	<i>Etes-vous prêts à payer pour le service de l'eau</i>	34
Graphique 39	<i>Montant à payer pour 20 litres d'eau</i>	35
Graphique 40	<i>Cas de maladies dans les ménages durant les six derniers mois</i>	35
Graphique 41	<i>Les personnes les plus touchées par la maladie</i>	35
Graphique 42	<i>Maladies les plus courantes</i>	35

Graphique 43	<i>Prise en charge des maladies</i>	36
Graphique 44	<i>Traitement de l'eau de boisson</i>	36
Graphique 45	<i>Conservation de l'eau de boisson</i>	37
Graphique 46	<i>Entretien des récipients</i>	37
Graphique 47	<i>Techniques de lavage des mains</i>	38
Graphique 48	<i>Pratiques du lavage des mains (adultes)</i>	38
Graphique 49	<i>Pratiques du lavage des mains (enfants)</i>	38
Graphique 50	<i>Moments où les adultes se lavent les mains</i>	38
Graphique 51	<i>Moments où les enfants de la famille se lavent les mains</i>	38
Graphique 52	<i>Lieux de dépôt des ordures</i>	40
Graphique 53	<i>Proximité du lieu de dépôt des ordures par rapport aux points d'eau</i>	40
Graphique 54	<i>Traitement des eaux usées</i>	41
Graphique 55	<i>Disposez-vous d'une latrine ?</i>	41
Graphique 56	<i>Si vous ne disposez pas d'une latrine, où allez-vous ?</i>	41
Graphique 57	<i>Si vous disposez d'une latrine, de quel type de latrine disposez-vous ?</i>	41
Graphique 58	<i>Situation des latrines</i>	41
Graphique 59	<i>Utilisation des toilettes</i>	42
Graphique 60	<i>Les moyens de communication les plus utilisés</i>	43
Graphique 61	<i>Accès à la radio</i>	43
Graphique 62	<i>Accès à la télévision</i>	43
Graphique 63	<i>Accès à la presse écrite</i>	43
Graphique 64	<i>Emissions radio les plus écoutées</i>	44
Graphique 65	<i>Heures d'écoute radiophonique</i>	44
Graphique 66	<i>Les radios les plus écoutées</i>	44
Graphique 67	<i>Emissions télévisées les plus suivies</i>	44
Graphique 68	<i>Heures d'écoute télévisée</i>	44
Graphique 69	<i>Présence d'une troupe de théâtre dans la localité, département, région</i>	45
Graphique 70	<i>Présence de chanteurs ou griots dans la localité, département, région</i>	45
Graphique 71	<i>Projections de films dans la localité</i>	45
Graphique 72	<i>Régularité du service d'eau potable</i>	46
Graphique 73	<i>Motifs de l'irrégularité du service</i>	47
Graphique 74	<i>Gestion des pannes</i>	47
Graphique 75	<i>Modalités d'intervention du comité de gestion en cas de panne</i>	47
Graphique 76	<i>Gestion du service d'eau potable à un opérateur privé ?</i>	47
Graphique 77	<i>Thématiques de sensibilisation (Coges Santé)</i>	48
Graphique 78	<i>Quel est selon vous le meilleur mode de gestion du point d'eau ? (Coges Education)</i>	49
Graphique 79	<i>Thématiques de sensibilisation (Coges Education)</i>	49

Résumé de l'étude

La présente étude vise à établir un état des lieux des connaissances, des attitudes et des pratiques (analyse CAP) des populations au niveau de la zone pilote de la région de l'INDÉNIÉ-DJUABLIN, dans les domaines de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement.

A cet effet, 301 enquêtes ménages ont été réalisées dans 33 villages, répartis dans les différents départements et sous-préfectures de la région de l'INDÉNIÉ-DJUABLIN. Ces enquêtes ménages ont été complétées par des entretiens avec i) la population (33), ii) les comités de gestion santé (8) et iii) éducation (15).

Un premier chapitre a présenté :

- i) les caractéristiques sociodémographiques de la population des ménages telles que la structure par âge, l'état matrimonial, la situation de résidence, le niveau d'instruction du répondant et la fréquentation scolaire des enfants au sein du ménage.
- ii) des informations concernant l'activité économique et les revenus au sein de la famille
- iii) les caractéristiques des logements et équipements des ménages, biens durables qui renseignent sur le niveau de vie de la population

Un second chapitre a été consacré à l'accès à l'eau : les sources d'approvisionnement pour la consommation de l'eau de boisson et autres utilisations, leur accessibilité et disponibilité. La consommation en eau, le prix payé (ou non) pour cette consommation en eau, ainsi que la volonté des populations à payer le service de l'eau ont été abordés.

Un troisième chapitre développe les pratiques des villageois face à la maladie, et en matière d'hygiène (conservation de l'eau et lavage des mains).

Un quatrième chapitre aborde les questions d'assainissement, de gestion des déchets solides et liquides, l'utilisation de latrines, etc.

Le cinquième chapitre met en évidence les habitudes des enquêtés en matière de communication, les supports et émissions les plus suivies, ainsi que les heures d'écoute. Les canaux de communication traditionnels, encore très usités, sont également décrits.

Le sixième et dernier chapitre aborde, au travers des divers entretiens i) la fonctionnalité des points d'eau et leur système de gestion et la satisfaction des populations par rapport aux modes de gestion ii) les thématiques de sensibilisation abordées dans les infrastructures de santé et scolaires.

1. INTRODUCTION

1.1 CONTEXTE DE L'ACTIVITE

L'équipe de l'Appui Institutionnel à la composante Hydraulique du PHAM vient de finaliser la première phase de son intervention. Celle-ci a consisté, entre autres, en la réalisation i) d'un document de politique sectorielle, ii) du cadre institutionnel accompagnant le transfert de la maîtrise d'ouvrages des infrastructures hydrauliques vers les Collectivités Territoriales et iii) d'une stratégie de gestion et de maintenance des infrastructures d'eau potable en Côte d'Ivoire.

La phase suivante est consacrée à l'application de ces textes dans deux régions pilotes. Après consultation avec l'ARDCI, le choix s'est porté sur le TONKPI, comme région pilote à l'intérieur de la zone d'intervention des travaux HVA du PHAM et sur INDÉNIÉ-DJUABLIN, région hors zone PHAM.

Des missions d'information ont été menées dans les deux régions concernées. S'en sont suivies des sessions de formations à l'attention des autorités décentralisées et déconcentrées des deux régions, avec pour thème « leurs rôles et responsabilités dans la gestion du service public de l'eau potable. »

L'étape ultérieure concerne i) l'inventaire exhaustif des points d'eau et ii) une analyse socio-économique, préalables nécessaires au démarrage effectif des activités pilotes dans ces 2 régions concernées.

La présente étude vise à établir un état des lieux des connaissances, des attitudes et des pratiques (analyse CAP) des populations au niveau de la zone pilote de la région de l'INDÉNIÉ-DJUABLIN, dans les domaines de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement ; ceci afin d'identifier des actions à mener pour améliorer l'accès au service de l'eau et de l'assainissement des populations cibles.

Dans chaque village visité seront collectées des données relatives à la composition des ménages, leurs capacités financières, leurs conditions de logement, hygiène et assainissement, mais aussi la dynamique villageoise et les canaux d'information et de sensibilisation utilisés dans la localité

1.2 OBJECTIFS DE L'ENQUETE

Les objectifs des enquêtes socio-économiques sont les suivants :

- Mettre à la disposition des Collectivités Territoriales de la région de l'Indénié Djuablin, des DTH, de l'ONEP, de la DGIHH et du MIE des informations quantitatives et qualitatives :
 - ◆ Sur les connaissances, les attitudes, les perceptions et les pratiques des ménages en matière d'eau, d'assainissement, d'hygiène et de gestion des déchets solides et liquides ;
 - ◆ Sur leurs aptitudes et niveaux de participation financière pour un meilleur service de l'eau et de l'hygiène ;
 - ◆ Sur les perceptions, attitudes, pratiques et préoccupations des élèves et du personnel de santé sur les problèmes d'eau, d'assainissement et d'hygiène au sein des écoles et des structures de santé.
- Connaître les canaux de communication des ménages dans la région de l'Indénié Djuablin.
- Pour ensuite identifier et pouvoir proposer, avec l'appui de l'ONEP, une stratégie de communication adaptée à la région afin d'encourager l'adhésion des populations au paiement du service de l'eau et au système de gestion et de maintenance « opérateur privé ».

1.3 RESULTATS ATTENDUS

1.3.1 L'enquête ménage

L'enquête ménage doit permettre d'obtenir des résultats pour les indicateurs suivants :

- Composition du ménage :
 - Considérations générales : % de répondants selon leurs âges, leurs situations matrimoniales, la taille de leurs ménages, leurs situations de résidence.
 - Niveau d'instruction : % de ménages selon le niveau d'instruction le plus haut et le nombre d'enfants scolarisés
 - Situation socio-économique à savoir le niveau de revenu du chef de ménage relativement à ses activités principales et secondaires ainsi que celles du/de la conjoint(e)
- Commodités du logement : % de ménages qui vit dans une maison en dur ou case et qui possède des équipements fonctionnels
- Etat de santé dans le ménage :
 - % de ménages (et qui au sein du ménage) ayant été touchés par la maladie (et quel type de maladie)
 - % de ménages ayant fréquenté les postes de santé et/ ou pratiqué la médecine traditionnelle
- Prévalence des maladies hydriques :
 - % de chefs de ménages qui établissent la relation entre « eau et maladies »
 - % de l'incidence des maladies diarrhéiques, paludisme, etc. au sein des ménages
- Approvisionnement en eau
 - % de ménages ayant un accès durable à l'eau
 - % de ménages utilisant une source d'eau potable
 - % de ménages consommant l'eau potable
 - % de ménages par type de source d'eau pour les autres usages (lessive, vaisselle, bain, cuisine)
 - % de ménages ayant un accès facile à l'eau potable (15 minutes maximum et moins de 500 mètres du point d'eau)
 - % de ménages selon les conditions de conservation de l'eau
 - % de ménages qui paye l'eau, par tranche tarifaire
 - Quantité d'eau utilisée par ménage par jour
 - Etc.
- Assainissement de base
 - % de ménages ayant un accès durable aux infrastructures d'assainissement améliorées (latrines, douches, fosses à ordures, etc.)
- Pratiques d'hygiène
 - % des ménages selon le type d'évacuation des ordures ménagères
 - % de ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées
 - % de personnes adultes et enfants dans les ménages qui lavent leurs mains à l'eau et au savon, selon les moments clés
- Canaux de communication
 - % de ménages disposant de moyens d'information (radio, télé, presse écrite)
 - % de ménages écoutant la radio, selon le type de radios, d'émissions et temps d'écoute

- % de ménages regardant la télévision selon le type d'émissions et temps d'écoute
- Présence de troupes de théâtre, de griots, chanteurs/ chanteuses et autres activités culturelles (cinéma)

1.3.2 Les guides d'entretiens

Les guides d'entretien sont à dérouler auprès des populations, des GOGES Santé et des COGES Education.

- En ce qui concerne le guide d'entretien population, il devrait permettre d'obtenir les résultats pour les indicateurs suivants :

- Mode de fonctionnement : % de CGPE qui fonctionnent sous les modes de gestion communautaire, mutualisée ou privée.
- Ressources : % de CGPE qui disposent de ressources financières et humaines suffisantes pour gérer efficacement les infrastructures d'eau
- Aptitude à réagir des comités en cas de panne : % de comités qui sont efficaces
- Adhésion au mode opératoire privé : % de villages prêts à adhérer au mode opérateur privé

- En ce qui concerne le guide d'entretien destiné aux GOGES Santé et Education, il devrait permettre d'obtenir les résultats pour les indicateurs tels que décrits ci-dessus et suivants :

- Perceptions, attitudes, pratiques et préoccupations des élèves et du personnel de santé : % de personnes sensibilisées aux problèmes d'eau, d'assainissement et d'hygiène au sein des écoles et des structures de santé

1.4 CHAMP DE L'ETUDE : LA REGION DE L'INDENIE - DJUABLIN

La Région de l'Indénie-Djuablin est située dans le centre-est de la Côte d'Ivoire et est limitée à l'est par le Ghana.

Données d'ensemble de la région (2014)¹:

- Superficie : 6 900 km².
- Démographie : 560. 432 habitants.
- Chef-lieu de Région : Abengourou
- Nombre de départements : 3 (ABENGOUROU, AGNIBILÉKROU, BÉTTIÉ)
- Nombre sous – préfectures : 10 (AMELEKIA, YAKASSE – FEYASSE, NIABLE, ANIASSUE, ZARANO, EBILASSOKRO, FREBO, TANGUELAN, AKOBOISSUE, DAME)
- Nombre de communes : 4 (ABENGOUROU, AGNIBILEKROU, BETTIE et NIABLE)

Pour le milieu rural² (1998) :

- Population : 146.244
- Pourcentage de la population en milieu rural : 27%
- Nombre de villages de – de 4.000 habitants : 108 villages administratifs
- Nombre de campements : 2.759 (soit +/- 25 par village)
- Nombre de ménages : 22.301
- 31,4 % de la population sans points d'eau et 32 % dans campements

Extrapolation 2014 : population : 215.762 habitants/ 32.902 ménages/ 162 localités, 30.775 si taux de croissance de 38% comme l'ensemble du pays)



¹ Recensement 2014

² Recensement 1998

2. METHODOLOGIE DE L'ETUDE

2.1 APPROCHE

La mise en œuvre de cette enquête est basée sur :

- Une recherche documentaire
- Une approche quantitative et qualitative nécessaires à la collecte d'informations en vue de renseigner les indicateurs.

La collecte des *données quantitatives* s'est faite principalement à l'aide d'un questionnaire administré dans chaque ménage de l'échantillon. Il a porté sur les thèmes suivants :

- Identification du répondant
- Caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage
- Situation économique du chef de ménage
- Commodités du logement
- Etat de santé dans le ménage
- Accès à l'eau potable
- Assainissement
- Hygiène
- Organisation sociale
- Communication

La collecte des *données qualitatives* s'est faite principalement à l'aide de guides d'entretien auprès de la population, des GOGES Santé et Education. Il a porté sur les thèmes suivants :

- Sur leurs aptitudes et niveaux de participation financière au service de l'eau
- Sur leur volonté à adhérer à un système de gestion privée des points d'eau
- Sur les perceptions, attitudes, pratiques et préoccupations des élèves et du personnel de santé sur les problèmes d'eau, d'assainissement et d'hygiène au sein des écoles et des structures de santé.

2.2 SUPPORTS

- Pour mettre à la disposition des Collectivités Territoriales et de l'ONEP des données socio-économiques relatives à la région de l'Indénié Djuablin, les données ont été collectées électroniquement et gérées via le logiciel AkvoFlow.
- Les fiches d'enquêtes ont été préenregistrées sur les systèmes Android. Les enquêteurs/trices ont récolté les données sur le terrain avec une téléphone portable (Android - écran 5"/ RAM 512). Lors de leur retour à la base, les données ont été envoyées par wifi et internet vers un serveur central.
- Ces fiches d'enquêtes ont été complétées sur le terrain par des notes (leaders, focus groupe).
- L'utilisation d'Akvo Flow devrait permettre de renforcer la base de données déjà existante de l'ONEP (ONEP.CI) et d'être en cohérence avec la démarche utilisée pour les inventaires.

2.3 ECHANTILLONNAGE

2.3.1 Echantillon par quota

- 10% des villages et campements de la région de l'Indénié Djuablin, soit 33 villages répartis dans 10 sous-préfectures et 4 communes.
- Et environ 10% des ménages de cette même région, soit 301 ménages.

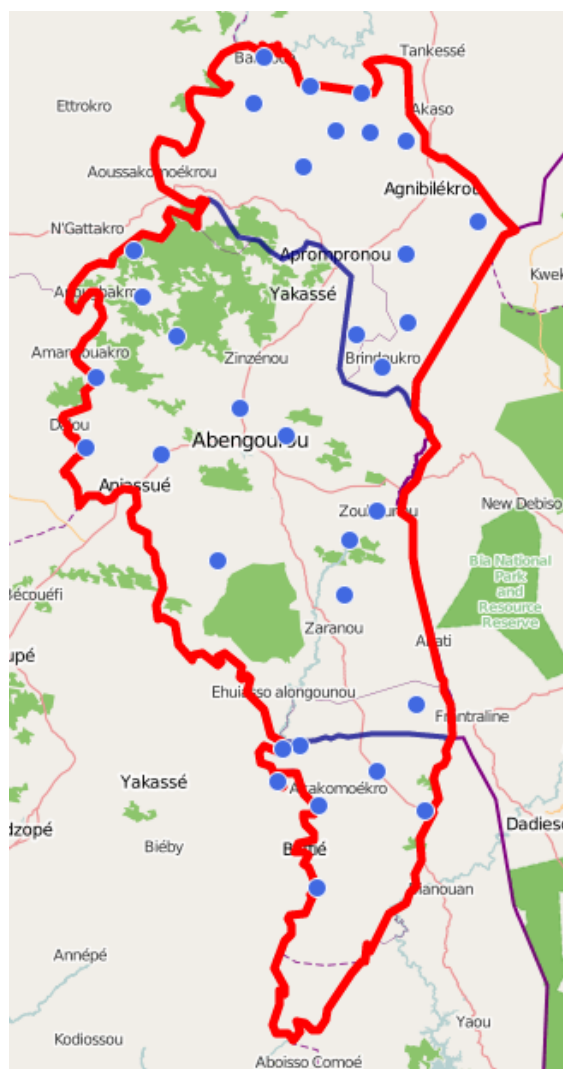
2.3.2 Critères de sélection des localités

Le choix des localités a été déterminé :

- De façon à fournir une représentation géographique adéquate des départements (3) – et au sein de ces départements des sous-préfectures (10) - ainsi que des communes (4).
- Relativement à leur taille (probabilité proportionnelle) avec pour référence les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) de 1998, actualisées en 2014. Ont été pris en compte les villages de plus de 100 habitants et de moins de 4.000 habitants, équipés de système PMH ou HVA, avec des comités de gestion (eau, santé, éducation) fonctionnels ou non, féminisés ou non³.
- Et enfin, parmi ces villages, d'autres critères ont été pris en considération :
 - Allogènes, allochtones et autochtones
 - Localités FDAL (hygiène et capacité d'organisation)

2.3.3 Choix des localités – Nombre d'enquêtes ménages et entretiens

- 301 enquêtes ménages
- Et dans les villages (33), des entretiens avec la population (33) et auprès des divers comités de gestion scolaires (15) et sanitaires (8)



³ Pour l'alimentation en eau potable du milieu rural, les critères de dimensionnement de l'ONEP/MIE précisent que tout village i) entre 100 et 1.000 habitants doit être pourvu de forages équipés de pompe à motricité humaine (PMH), ii) de 1.000 à 4.000 habitants doit bénéficier de l'hydraulique villageoise améliorée (HVA), soit des mini adductions comprenant forage, réservoir et réseau de distribution par bornes fontaines.

Departement	Sous préfecture	Commune	Village	Campement	Population +/-	ATPC	HVA	Nombre enquêtes ménage	Nombre entretiens population	Nombre entretiens comité
Abengourou	Abengourou	Abengouro	AKOIKRO		290	non	non	4	1	1
Abengourou	Amelekia		AMEAKRO	DIMBOKRO	404	oui	non	4	1	1
Abengourou	Niable		DJANGOBO		3.793	non	oui	14	1	5
Abengourou	Aniassue		KABRANKRO		1.176	non	non	8	1	2
Abengourou	Abengourou		KODJINAN	ALLOUKRO	548	non	non	6	1	1
Abengourou	Abengourou		KODJINAN	POKOUKRO	1.918	non	non	10	1	2
Abengourou	Amelekia		KOITIENKRO		1.242	non	oui	8	1	1
Abengourou	Amelekia		KONANKONANKRO		904	non	non	6	1	0
Abengourou	Aniassue		SATIKRAN		3.268	non	oui, privé	13	1	5
Abengourou	Zaranou		SOUKOUSOUKOU		2.898	non	non	14	1	2
Abengourou	Abengourou		TOUZOUKRO		1.807	non	non	10	1	1
Abengourou	Yakasse		YAOBABIKRO		3.144	non	non	14	1	1
Abengourou	Niable	Niable	ZOUHOUNOU		5.379	non	non	14	1	4
Agnibilekrou	Agnibilekrou	Agnibilekrou	ANYAFOUTOU		2.465	non	oui	12	1	1
Agnibilekrou	Tanguélan		ASSEMPANOYE		242	oui	non	4	1	2
Agnibilekrou	Duffrebo		BANGOUA		3.112	non	oui	14	1	3
Agnibilekrou	Duffrebo		BANGOUA	GONGOYO / MANOUKRO	463	non	non	4	1	1
Agnibilekrou	Agnibilekrou		EPONOKRO		506	oui	non	5	1	1
Agnibilekrou	Dame		KOTOKOSSO		2.909	non	Sodeci	15	1	1
Agnibilekrou	Akoboassue		MANZANOUA		6.148	non	oui	14	1	3
Agnibilekrou	Akoboassue		NDJOREKRO-ANI		1.116	non	non	8	1	1
Agnibilekrou	Akoboassue		SIAKAKRO		3.778	non	non	14	1	3
Agnibilekrou	Tanguélan		TANGUELAN	EBIKOFFIKRO	332	oui	non	4	1	4
Agnibilekrou	Agnibilekrou		YBOUAKRO	AGNIMOU-AGNIKRO	876	oui	non	8	1	3
Agnibilekrou	Agnibilekrou		YBOUAKRO	KOUADIOKRO	476	oui	non	4	1	1
Bettie	Bettie		ABRADINOUE		2.514	non	oui	14	1	1
Bettie	Diamarakro		ADAMAKRO (ADAMA ECOLE)		1.442	non	non	8	1	1
Bettie	Bettie	Bettie	AKREBY		2.744	non	oui	14	1	2
Bettie	Diamarakro		ATTIEKRO		4.525	oui	oui	14	1	1
Bettie	Diamarakro		BOROBO		11.000	non	non	6	1	2
Bettie	Bettie	Bettie	KOSSONOUKRO		746	non	non	6	1	1
Bettie	Djamalakro		YEREYERE 1		800	non	non	4	1	1
Bettie	Djamalakro		YEREYERE 2		1.500	non	non	4	1	1

2.4. DEROULEMENT DE L'ENQUETE DE TERRAIN

2.4.1 Formation et collecte des données

Une douzaine d'enquêteurs (7) et enquêtrices (5) ont été recruté(e)s par l'ONG ASAPSU et formé(e)s durant une semaine (30.05 – 3 juin 2016) par une équipe pluri disciplinaire (PHAM – ONEP) :

- Sur les outils de collecte : le questionnaire ménage et les guides d'entretien à dérouler avec i) les comités de gestion des points d'eau, ii) les populations, iii) les comités de gestion santé et iiiii) les comités de gestion éducation.
- À l'utilisation des smartphones.

La formation a comporté une phase théorique et une phase pratique en salle. Les activités de terrain du pré-test se sont déroulées dans des villages proches de Yamoussoukro, lieu choisi pour la formation.

Les leçons tirées de ces tests pilotes ont été valorisées dans la finalisation des documents techniques de l'enquête.

Ensuite, les équipes ont été déployées dans leurs zones respectives de travail, dont la région de l'Indénié Djuablin, en fonction notamment de leurs connaissances linguistiques ; ceci pour faciliter la communication. La collecte des données a démarré le 7 juin 2016 pour se terminer le 16 juillet 2016.

L'ONG ASAPSU a assuré la coordination (dispositif de supervision et dispatching dans les villages).

Un suivi rapproché des équipes (PHAM – ONEP) a été organisé pour veiller à la qualité des informations et prévenir les difficultés techniques. Le transfert des données a pu être clôturé 21 juillet 2016.

2.4.2 Traitement des données

Le traitement des données a consisté en l'apurement et la catégorisation des données. De nombreuses corrections ont été apportées quant aux points GPS, noms des villages, etc. Ces tâches ont été effectuées, du 21 juillet au 3 août 2016, par une assistante junior PHAM.

2.5. DIFFICULTES ET LIMITES DE L'ETUDE

- Etablir l'échantillonnage dans la région fut une tâche particulièrement difficile, les chiffres de références (nombre de villages, population, taille des ménages) c'est-à-dire ceux du recensement national 1998, réactualisés en 2014, étant approximatifs. Comparativement pour une même localité, les chiffres de population du recensement national différaient de ceux proposés par le ministère de la santé, les chiffres allant parfois du simple au quintuple.

- Les limites du système AKVO FLOW :

i) s'il permet l'enregistrement des données de l'enquête ménage (malgré les difficultés de traitement pour les questions à réponses multiples), il est moins adéquat pour les entretiens semi – directifs avec la population et les comités de gestion.

ii) les réponses encodées sont traitées pour l'ensemble des régions concernées : obtenir les données par région exige un travail de tri très important.

iii) les tableaux Excel à télécharger ne sont pas mis à jour immédiatement. L'actualisation des données nécessite quelques jours ce qui complique le travail de nettoyage.

3. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES ET ECONOMIQUES DES MENAGES

Ce chapitre a pour objectif de présenter les caractéristiques sociodémographiques de la population des ménages telles que la structure par âge, l'état matrimonial, la situation de résidence, le niveau d'instruction et la fréquentation scolaire. D'autres informations concernant l'activité économique et les revenus au sein de la famille ont été également collectées. En effet, les caractéristiques des populations et les conditions de vie des ménages peuvent être des déterminantes dans leur appréhension du service de l'eau potable et l'état de santé de la population.

Lors de l'enquête de terrain, les enquêteurs ont eu à interroger des individus dans chaque ménage de l'échantillon. Les enquêtes se sont donc déroulées auprès de 301 ménages dans la région de l'INDENIE DJUABLIN.

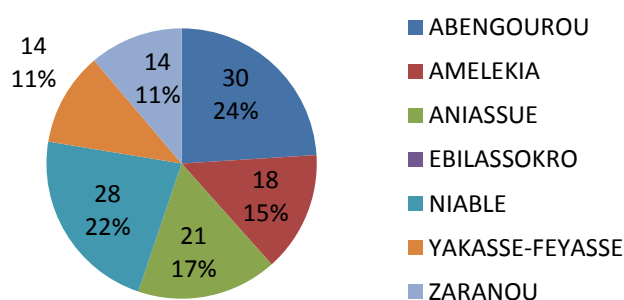
Ci-après la répartition du nombre de ménages enquêtés répartis dans les 3 départements de la région de l'INDENIE DJUABLIN

Tableau 1 : Nombre des ménages enquêtés par département

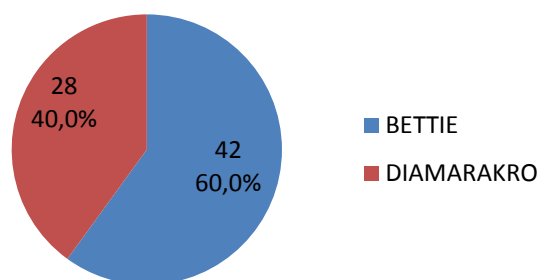
	Nombre enquêtes	
ABENGOUROU	125	41,5%
AGNIBILEKRO	106	35,2%
BETTIE	70	23,3%
TOTAL	301	100%

Et de manière plus précise, la répartition du nombre de ménages enquêtés répartis par sous-préfectures au sein des 3 départements de la région de l'INDENIE DJUABLIN.

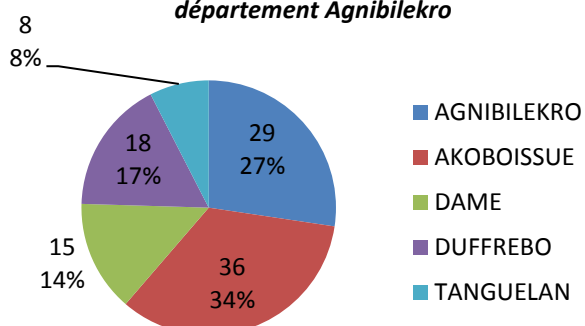
Graphique 1 : Répondants par sous-préfecture, département Abengourou



Graphique 2 : Répondants par sous-préfecture, département Bettie



Graphique 3 : Répondants par sous-préfecture, département Agnibilekro



3.1 CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DES REpondANTS PAR MENAGE

3.1.1 Genre des répondants des ménages

Au cours de cette enquête dont l'unité statistique est le ménage, il a été demandé de s'adresser au chef de ménage, celui-ci étant le plus habilité à aborder, notamment, la question des revenus. En l'absence de celui-ci, les interlocuteurs ont été choisis sans distinction de sexe. Ainsi, la répartition des répondants selon le sexe est présentée dans le tableau suivant.

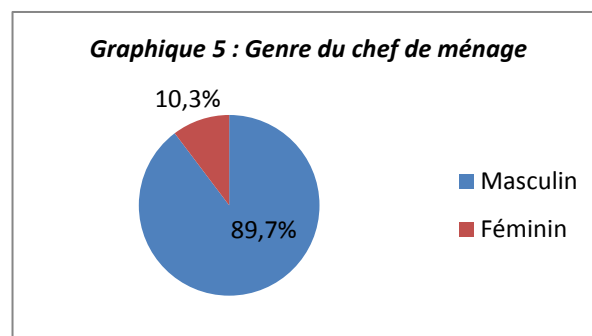
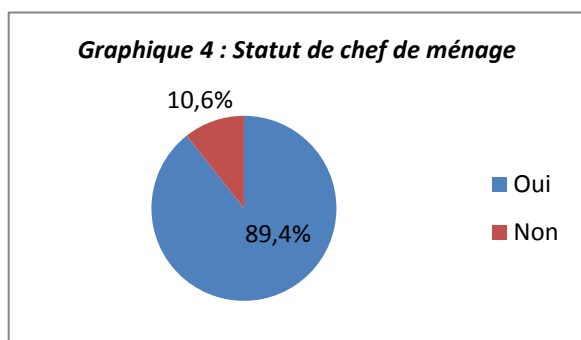
Tableau 2 : Sexe des répondants des ménages

	Nombre répondants	
Féminin	55	18,3%
Masculin	246	81,7%
Total	301	100%

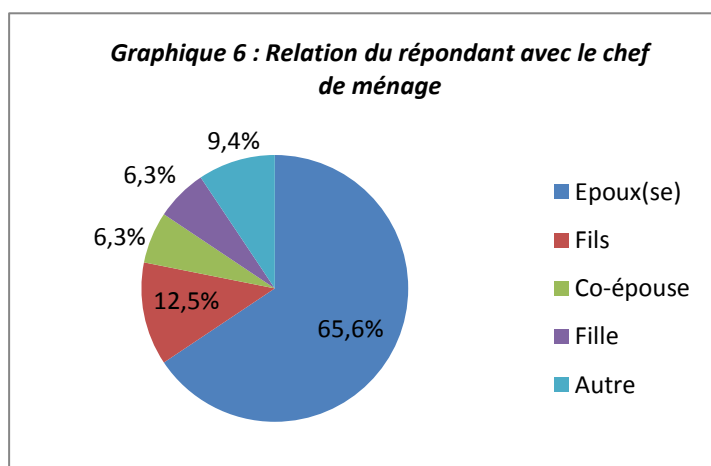
Les répondants des ménages sont essentiellement des hommes avec 81,7% pour 18.3% de femmes.

Le *graphique 4* confirme que les répondants étaient majoritairement des chefs de ménage à hauteur de quasi 89,4%.

Le *graphique 5* présente la répartition des ménages selon le sexe du chef de ménage. Dans l'ensemble, la grande majorité des ménages (89,7%) ont un homme à leur tête et seulement 10,3 % des ménages sont dirigés par une femme.

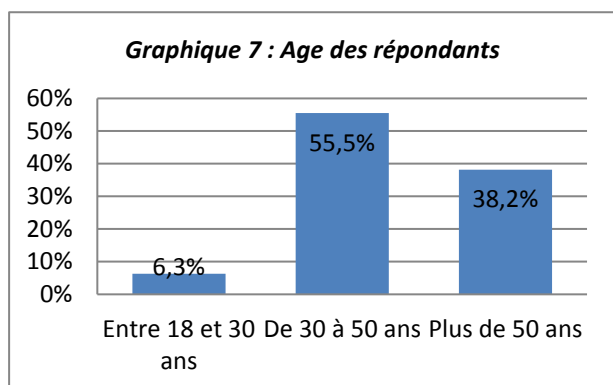


En l'absence du chef de ménage, les répondant(e)s sont dans 65,6% des cas, l'époux(se) ou coépouse du chef de ménage. Ensuite, ont répondu le plus souvent aux questions des membres de la famille, proches du responsable familial : mère, frère et sœur, etc.



3.1.2 Age du répondant

L'âge, variable fondamentale dans l'analyse des phénomènes démographiques, est une information difficile à obtenir de façon précise. L'enregistrement écrit des événements (notamment des faits d'état civil) n'est pas encore ancré dans les habitudes de certaines populations, comme c'est le cas en Côte d'Ivoire.



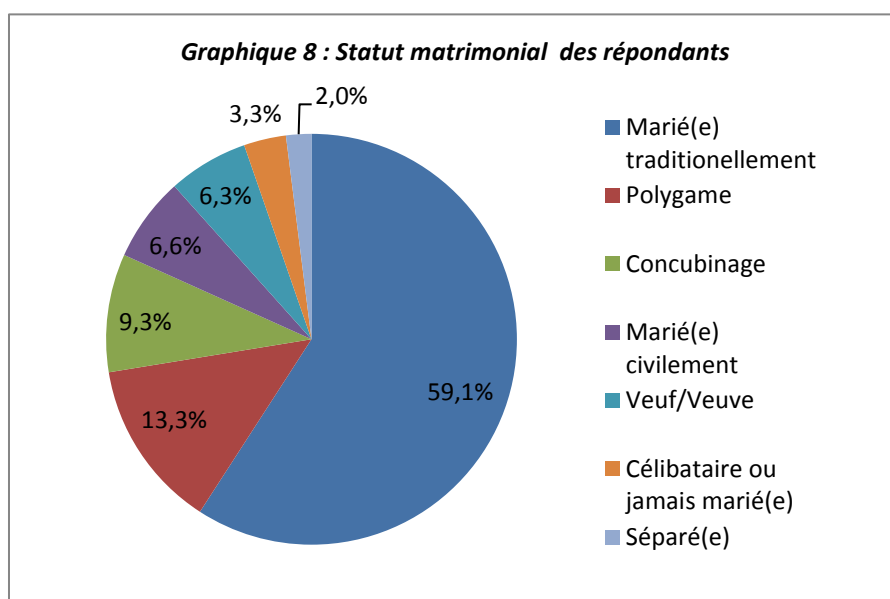
De ce fait, une attention particulière a été accordée aux catégories d'âge des répondants au moment de l'enquête. Le graphique 7 montre la répartition des personnes enquêtées :

- soit 6,3% d'entre elles ont de 18 à 30 ans
- plus de la moitié, soit 55,5%, ont de 30 à 50 ans
- et 38,2% ont plus de 50 ans

3.1.3 Statut matrimonial du répondant

Les questions sur leur état matrimonial ont été posées à tous les répondants (femmes et hommes), éligibles de l'échantillon. Ont été considérés comme étant en union toutes les femmes et tous les hommes mariés officiellement ainsi que tous ceux et toutes celles vivant en union consensuelle.

Le terme union s'applique donc aux mariages établis suivant le droit (mariage à l'état civil ou mariage légal), les mariages religieux, ceux établis suivant d'autres normes culturelles de la société (mariage traditionnel), mais aussi les unions libres. Il est à noter qu'en milieu rural, c'est-à-dire le milieu de l'enquête, le mariage coutumier est considéré comme mariage à part entière sans souffrir du fait que n'a été faite aucune déclaration légale à cet effet.



Selon cette définition, l'analyse du statut matrimonial des répondants révèle que d'une manière générale, ceux-ci vivent en très grande majorité en couple (88,3%), leur union se déclinant sous diverses formes : soit marié(e) traditionnellement (59,1%), soit polygame (13,3%), soit en concubinage (9,3%) ou encore marié(e) civilement (6,6%). Le pourcentage d'individus

qui ne vivent pas en couple représente 11,6% de l'échantillonnage à partager entre les célibataires ou jamais mariés (3,3%), ou en rupture d'union c'est-à-dire les veufs/veuves (6,3%) et séparé(e)s (2%).

De manière générale, par rapport au niveau d'instruction, les fréquences des unions des femmes et des hommes diminuent au fur et à mesure que le niveau d'instruction augmente. Cette tendance peut également être observée avec l'indice de bien-être économique du ménage.

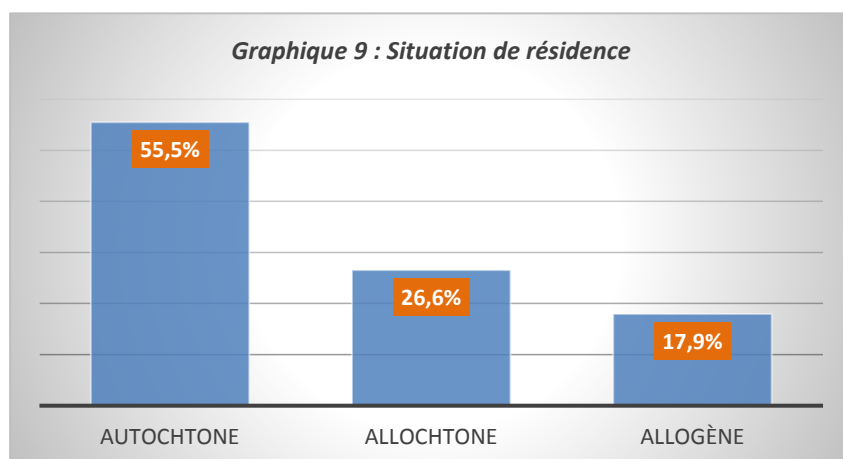
La répartition du statut matrimonial par département est représentée dans le tableau 3 ci-dessous. Pour l'ensemble de la population étudiée dans les 3 départements, le fait de vivre en couple est une constante. Il est à noter, qu'en Côte d'Ivoire, la polygamie est une pratique culturelle courante mais non légalisée.

Tableau 3 : Statut matrimonial par département

	Abengourou	Agnibilekro	Bettie	Total
Marié(e) traditionnellement	52,8%	59,4%	70,0%	59,1%
Polygame	11,2%	16,0%	12,9%	13,3%
Veuf/Veuve	7,2%	4,7%	7,1%	6,3%
Célibataire ou jamais marié(e)	5,6%	1,9%	1,4%	3,3%
Concubinage	10,4%	9,4%	7,1%	9,3%
Marié(e) civilement	9,6%	6,6%	1,4%	6,6%
Séparé(e)	3,2%	1,9%		2,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

3.1.4 Situation de résidence

La situation de résidence fait référence au milieu d'origine des répondants des ménages. Ainsi, les ivoirien(ne)s sont majoritairement représenté(e)s (82,1%). Cependant les allogènes constituent quasi 1/5 de la population enquêtée.



Par département la situation de résidence est la suivante :

Tableau 4 : Situation de résidence - Répartition par département

	Abengourou	Agnibilekro	Bettie	Total
Autochtone	44,0%	70,8%	52,9%	55,5%
Allochtone	35,2%	15,1%	28,6%	26,6%
Allogène	20,8%	14,2%	18,6%	17,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Dans les départements d'Abengourou et Bettie, la population allochtone est plus nombreuse (quasi le double) que dans le département d'Agnibilekro.

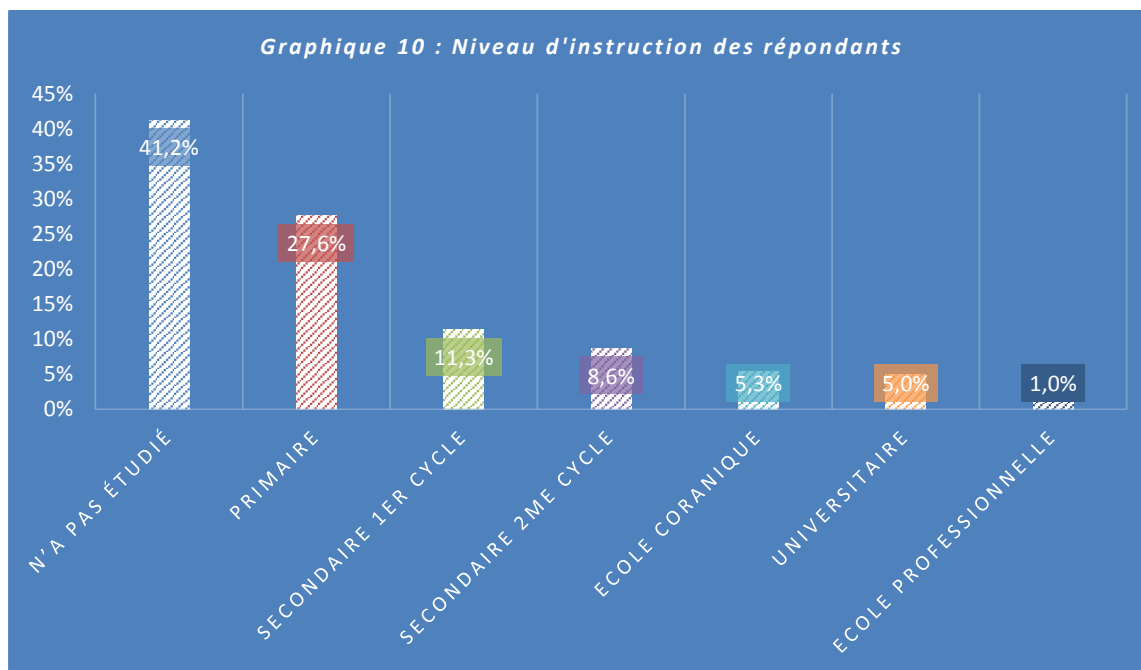
La même distinction se marque pour les groupes des allogènes plus nombreux dans les départements d'Abengourou et Bettie.

3.1.5 Niveau d'instruction du répondant

Dans le cadre de l'enquête ménage, des informations relatives au niveau d'instruction atteint et à la dernière classe achevée ont été collectées pour les répondants.

Cette caractéristique est un indicateur majeur dans la compréhension des comportements, attitudes et pratiques. Le niveau d'instruction des adultes influe sur leur comportement en matière d'utilisation de l'eau, d'hygiène et de scolarisation des enfants du ménage. Un faible niveau d'instruction ne permet pas, le plus souvent, d'établir la corrélation entre la mauvaise qualité de l'eau, les conditions précaires d'assainissement et la santé.

En outre, l'instruction de la population est un élément important dans la conception des campagnes de communication de masse.



Le niveau d'instruction des personnes enquêtées montre que le taux de non-scolarisation est élevé (41,2%), soit plus d'une personne interviewée sur 3. Parmi les personnes scolarisées, la majorité d'entre elles ont un niveau primaire (27,6%) ; les personnes ayant atteint le niveau secondaire 1er cycle représentent à peine 11,3%. Peu de personnes ont un niveau secondaire 2ème cycle (8,6%) et universitaire (5%).

La *répartition par département* est la suivante :

Tableau 5 : Niveau d'Instruction des répondants – Répartition par département

	Abengourou	Agnibilekro	Bettie	Total
N'a pas étudié	48,0%	30,2%	45,7%	41,2%
Primaire	22,4%	35,9%	24,3%	27,6%
Secondaire 1er cycle	11,2%	9,4%	14,3%	11,3%
Secondaire 2me cycle	6,4%	11,3%	8,6%	8,6%
Ecole coranique	6,4%	6,6%	1,4%	5,3%
Universitaire	5,6%	3,8%	5,7%	5,0%
Ecole professionnelle		2,8%		1,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Les départements d'Abengourou et de Bettié se démarquent de celui d'Agnibilekro par leurs pourcentages plus élevés de personnes qui n'ont pas étudié (48.2%), soit presque la moitié des personnes enquêtées.

A mentionner également, dans le département de Bettié, le très faible pourcentage d'apprenants à l'école coranique (1,4%).

3.1.6 Scolarisation au sein du ménage

Le principal indicateur du niveau d'accès de la population au système éducatif est le niveau de fréquentation scolaire des personnes en âge d'aller à l'école.

Le tableau 6 ci-dessous indique le nombre de personnes - et le pourcentage de personnes - scolarisées au sein du ménage interrogé.

Dans l'ensemble des ménages enquêtés, pour 53 d'entre eux, soit 17,6 % de l'échantillonnage, aucun de ses membres n'a été scolarisé. Par contre, plus de 70% des ménages (211) ont entre 1 et 5 personnes scolarisées en leur sein. Ce qui signifierait que le taux de scolarisation des enfants est relativement élevé.

Tableau 6 : Nombre des personnes scolarisées au sein du ménage

	Nombre des personnes scolarisés au ménage	
0 personnes	53	17,7%
Entre 0 et 5	211	70,3%
Entre 6 et 10	33	11,0%
Entre 11 et 15	1	0,3%
Entre 15 et 20	2	0,7%
Total	300	100%

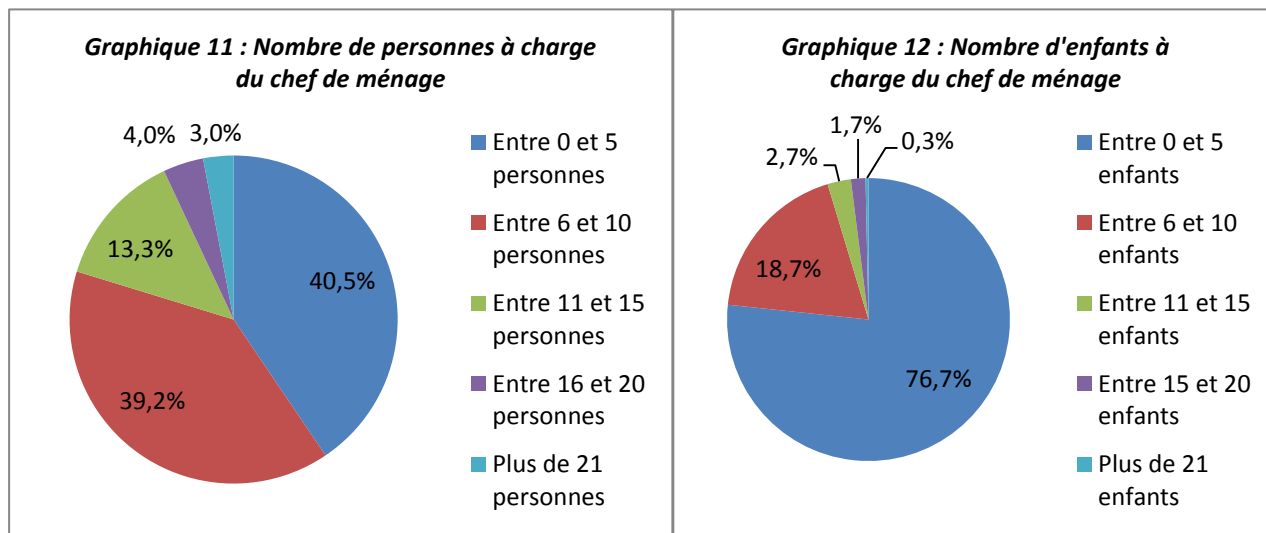
3.1.7 Composition du ménage

- Nombre de personnes à charge du chef de ménage au sein de sa famille.

La taille des ménages dans les populations cibles varient considérablement. Son étendue est de 1 à 37 personnes. En effet la taille des ménages, bien qu'étant une valeur plus ou moins fixe, est substantiellement conditionnée par les activités des villageois.

Les cours villageoises sont constituées par famille ; ainsi le nombre de personnes dans le ménage peut croître considérablement selon que le chef de famille a beaucoup d'enfants ; ces derniers ayant à leur tour fondé leur famille (femmes, enfants et protégés) dans la maison familiale.

Dans la région d'Indénié-Djuablin, la moyenne des personnes par ménage enquêté est de 8 mais il est courant de rencontrer des ménages dont la taille varie généralement entre 1 et 10 personnes (79,7%). 13,3% ont entre 11 et 15 personnes à charge et 7 % ont plus de 16 personnes à leur charge.



■ Nombre d'enfants dans le ménage

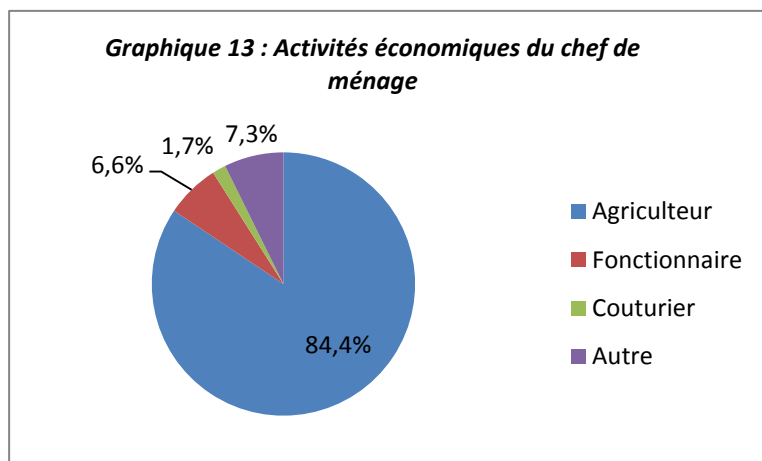
76,7% des répondants ont entre 0 et 5 enfants à charge et 18,7 % d'entre eux ont entre 6 et 10 enfants. Ces taux sont les plus représentatifs de l'échantillon.

Dans les ménages enquêtés, le nombre d'enfants à la charge du chef de ménage varie de 0 à 25 par ménage. Mais la moyenne des enfants (0 à 17 ans) d'un chef de ménage est de 4.

3.2. CARACTERISTIQUES SOCIOECONOMIQUES DES MENAGES

3.2.1. Activités et niveau de revenu

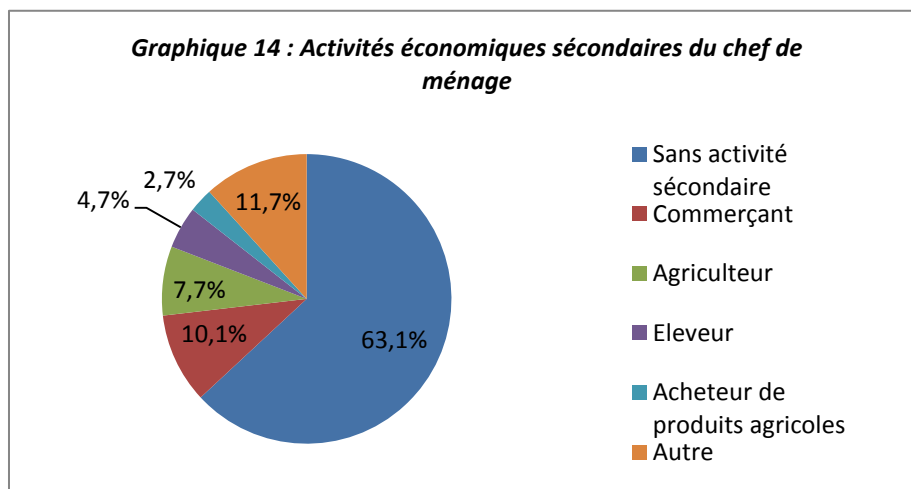
3.2.1.1. Les activités économiques du chef de ménage



Dans la région de l'Indénié Djuablin, plusieurs et diverses activités économiques sont menées par les populations. Mais les activités du secteur primaire sont de loin les plus développées. Les populations sont majoritairement des agriculteurs, à hauteur de 84,4%. Ce taux est suivi du secteur tertiaire avec les fonctionnaires du public et du privé (soit 6,6 %). Les 7,3% concernent des professions telles que commerçant,

manœuvre, mécanicien et accessoirement menuisier et pasteur.

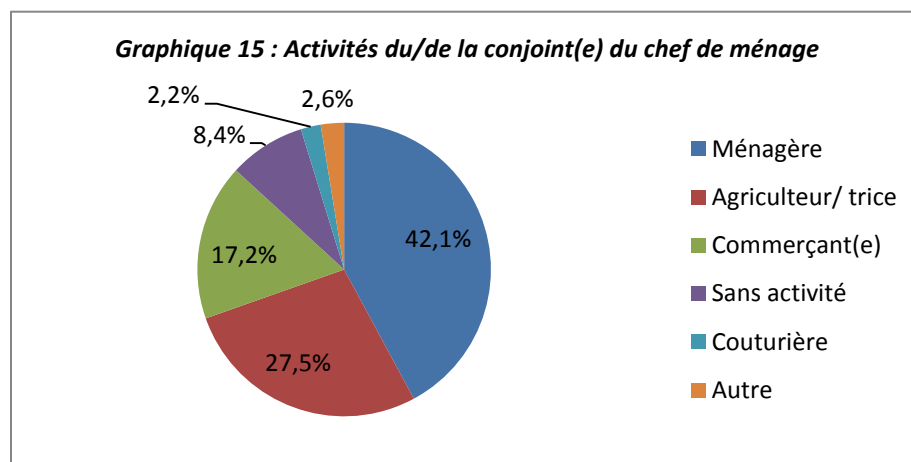
3.2.1.2. Activités secondaires du chef de ménage



Seuls 36,9% des ménages interrogés, mènent une activité secondaire. Les plus courantes sont le commerce (10,1%), l'agriculture et l'élevage. Les 11,7% regroupent des activités telles que la plomberie, la mécanique, la maçonnerie, la menuiserie, etc.

Mais la majorité des chefs de ménage (63,1%) ne mène aucune autre activité, si ce n'est leur activité principale.

3.2.1.3 Activités du/de la conjoint(e) du chef de ménage



La plupart des conjoint(e)s sont des ménagères (42,1%). Viennent ensuite les agriculteurs ou agricultrices (27,5%) et moins d'un cinquième des conjoint(e)s font du commerce (17,2%).

3.2.1.4. Revenus liés aux activités du chef de ménage

La répartition des enquêtés en fonction des revenus moyens déclarés est la suivante :



Les répondants de cette enquête déclarent avoir des revenus mensuels variant de 0 à plus de 250.000 F.CFA :

- Plus d'un tiers des répondants aurait un revenu mensuel moyen supérieur à 30.000 F.CFA et inférieur de 60.000 F.CFA.
- Moins d'un cinquième de la population se situe dans la tranche de 61.000 à 150.000 F.CFA.
- Plus d'un tiers gagne plus de 100.000 CFA *dont un dixième des enquêtés gagnerait plus de 250.000 F.CFA.*

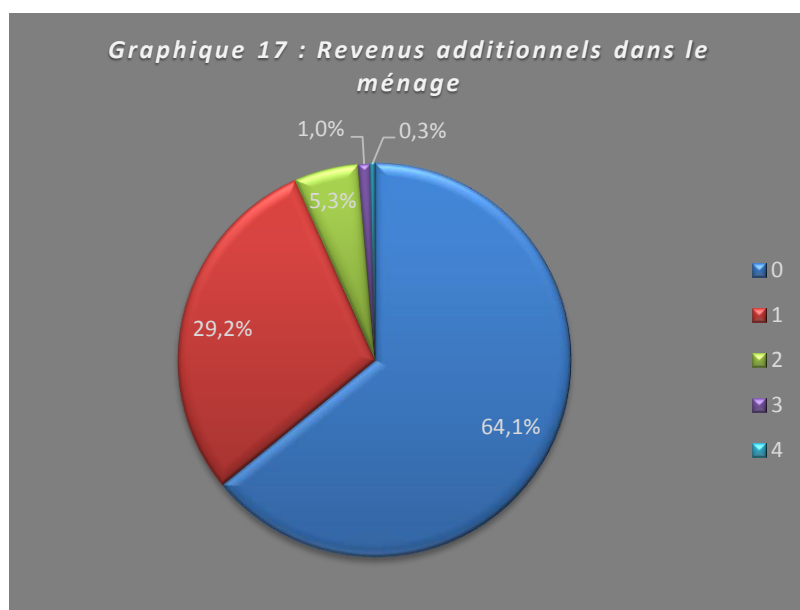
Toutefois il convient de considérer ces déclarations avec beaucoup de prudence car la plupart des enquêtés (majoritairement agriculteurs) n'ont pas une maîtrise de leur comptabilité ou ne déclarent leurs revenus qu'avec frilosité. Ces chiffres ne tiennent pas compte des revenus des autres personnes dans le ménage.

L'analyse des revenus mensuels du chef de ménage par département révèle une certaine homogénéité.

Tableau 7 : Revenus mensuels du chef de ménage – Répartition par département

	Abengourou	Agnibilekro	Bettie	Total
Moins de 30.000	14,4%	9,6%	11,6%	12,1%
De 31.000 à 60.000	36,0%	35,6%	31,9%	34,9%
De 61.000 à 100.000	19,2%	12,5%	20,3%	17,1%
De 101.000 à 150.000	10,4%	14,4%	5,8%	10,7%
De 151.000 à 200.000	8,8%	12,5%	13,0%	11,1%
De 201.000 à 250.000	2,4%	5,8%	5,8%	4,4%
Plus de 250.000	8,8%	9,6%	11,6%	9,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

3.2.1.5. Nombre de personnes ayant un revenu additionnel.



Dans 64,1% des ménages, le chef de ménage représente la seule source économique.

- Dans 29,2% des ménages, *un membre* de la famille apporte un revenu complémentaire.
- Et dans 5,3%, *deux membres de la famille* développent une activité économique.

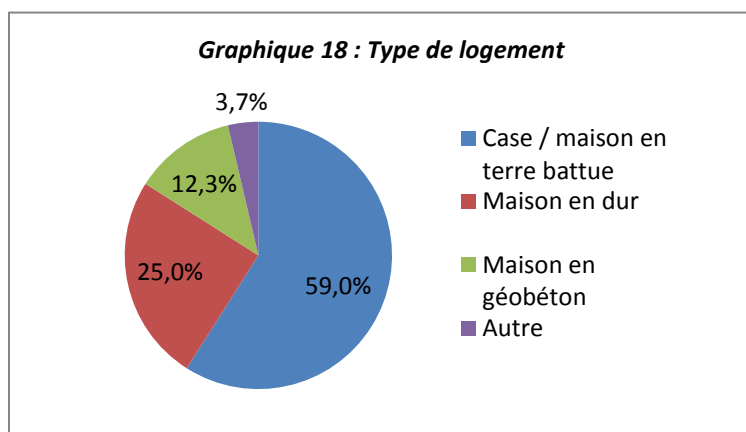
3.2.2. Caractéristiques du logement des ménages

Dans l'analyse des conditions de vie des ménages, les biens durables occupent une place prépondérante car ils renseignent sur le niveau de vie du ménage ; ils sont aussi considérés comme une forme d'épargne du ménage mobilisable à tout moment pour faire face à un besoin ponctuel.

3.2.2.1 Type de bâtiment du logement

Les logements rencontrés en milieu rural sont de différents types à savoir :

- Case/ maison en terre battue, généralement recouverte de bâches et de pailles ;
- Maisons en géobéton (BTC, blocs de terre comprimés), généralement recouvertes de tôles
- Maisons en dur, faites de briques et de ciment, généralement recouvertes de tôles ;
- Maisons en bois /banco, généralement recouvertes de bâches et de pailles.

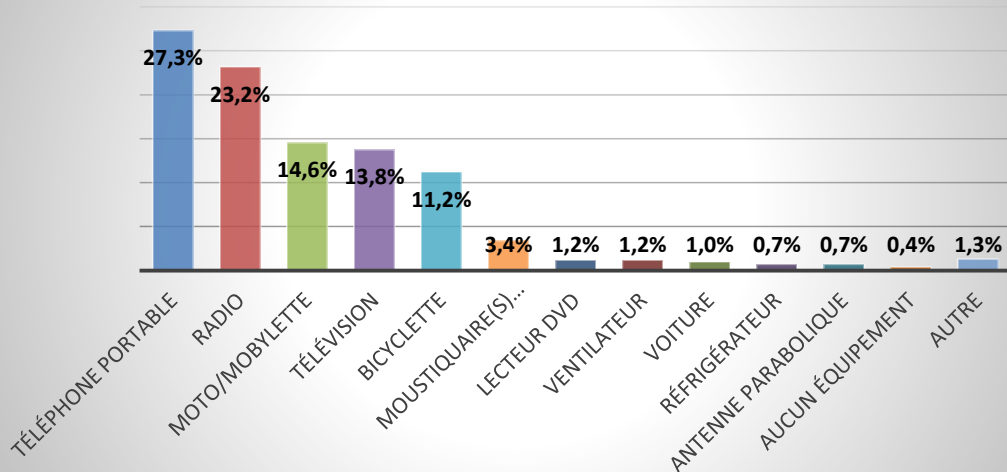


Dans l'ensemble, on constate que les ménages enquêtés disposent principalement de cases ou de maisons en terre battue (59%) et secondairement de maisons en dur (25%). On notera que 12,3% des ménages, soit plus d'un dixième de l'échantillon (12,3%) possède des constructions en géobéton.

3.2.2.2 Equipements

L'enquête a permis d'apprécier le niveau de vie des ménages à travers la possession de certains biens de consommation durables (téléphone, radio, télévision, panneau solaire, etc.), de moyens de déplacement (bicyclette, voiture, mobylette,). Outre le fait que les biens durables nous renseignent sur le niveau de vie du ménage, ils sont aussi considérés comme une forme d'épargne du ménage.

Graphique 19 : Equipements fonctionnels en possession du ménage



Le téléphone portable est le bien majoritairement acquis (27,3%), suivi de la radio (23,2%). La moto ou mobylette, moyens de transport le plus souvent acquis par les ménages vient en troisième position (14,6%). La télévision concerne 13,8% des ménages enquêtés.

4. L'ACCES A L'EAU

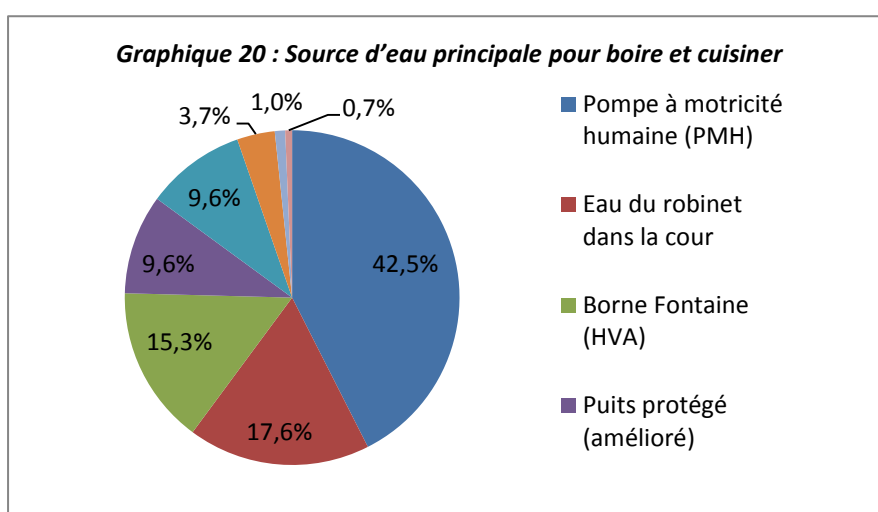
4.1. SOURCES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU

Les sources d'approvisionnement en eau sont diverses dans les localités de la région de l'Indénié Djuablin. Elles peuvent être classées en source « améliorée » et « non améliorée ». ⁴ Aussi, ces sources varient selon l'usage fait de l'eau recueillie.

Les sources dites améliorées sont adéquates à la consommation humaine et couvrent aussi bien l'adduction en eau potable (robinet), l'hydraulique villageoise (pompe publique) que les autres sources d'eau protégées (puits protégés, eau en bouteille, etc.).

4.1.1 Consommation humaine

Dans l'Indénié Djuablin, les principales sources améliorées d'approvisionnement en eau des populations sont les pompes à motricité humaine (42,5%), les adductions d'eau potable au sein de la concession (17,6%), les robinets publics ou bornes fontaines (système HVA) (15,3%)⁵ et les puits protégés (9,6 %).



On y relève cependant encore une proportion importante de la population qui s'approvisionne en eau de source non améliorée, soit à des puits non protégés (9,6%) soit à des eaux de surface (3,7%).

On notera la présence de branchements domiciliaires à hauteur de 0,7%.

Tableau 8 : Source d'eau principale pour boire et cuisiner – Répartition par département

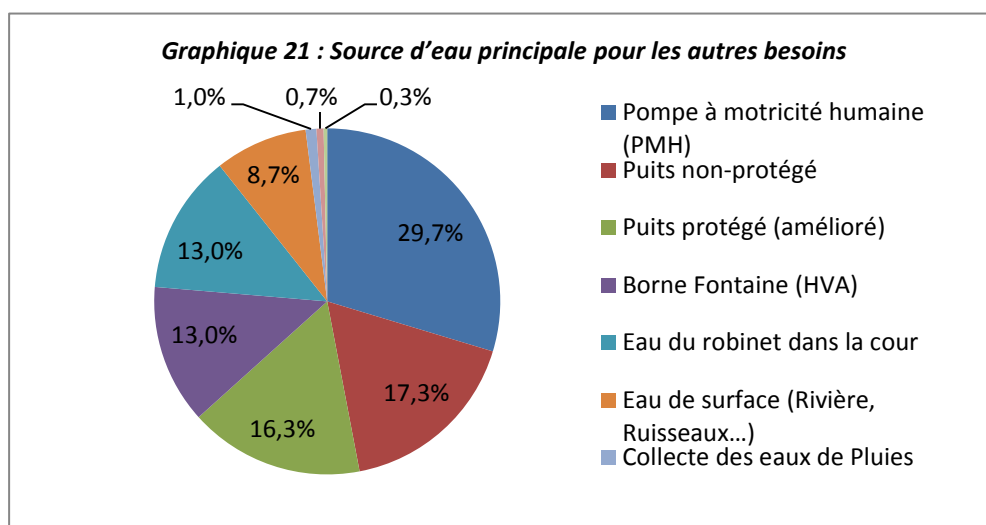
	Abengourou	Agnibilekro	Bettie	Total
Eau du robinet à l'intérieur de la maison	0,8%	0,9%		0,7%
Eau du robinet dans la cour	14,4%	22,6%	15,7%	17,6%
Pompe à motricité humaine (PMH)	56,0%	33,0%	32,9%	42,5%
Borne Fontaine (HVA)	6,4%	21,7%	21,4%	15,3%
Puits protégé / amélioré	9,6%	13,2%	4,3%	9,6%
Puits non-protégé	11,2%	3,8%	15,7%	9,6%
Eau de surface (Rivière, Ruisseaux...)		3,8%	10,0%	3,7%
Vendeur d'eau	1,6%	0,9%		1,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

⁴ Programme commun OMS/UNICEF1 (surveillance de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement) - www.wssinfo.org/definitions-methods/watsan-categories

⁵ Parmi les 33 villages enquêtés, 9 sont équipés de HVA

4.1.2 Consommations autres

Les sources d'approvisionnement en eau pour les autres besoins sont également diverses. Elles sont utilisées pour faire la vaisselle, la lessive, le bain et bien d'autres besoins du ménage.



L'eau provenant de la pompe à motricité humaine est beaucoup moins utilisée pour les autres besoins, que pour l'eau de boisson et la cuisine.

Plus de la moitié des ménages interrogés utilise l'eau de puits non protégés (17,3%) ou l'eau de puits protégés (16,3%) pour les autres besoins. L'eau de la borne fontaine ou du branchement dans la cour est également utilisée par 26% des enquêtés.

Remarque : le taux d'utilisation des eaux de surface est moindre que dans bien d'autres régions, telle que la région du Tonkpi. Néanmoins ce point ne devrait pas être négligé lors des campagnes de sensibilisation ou de communication sur les liens à établir entre consommation de l'eau et santé.

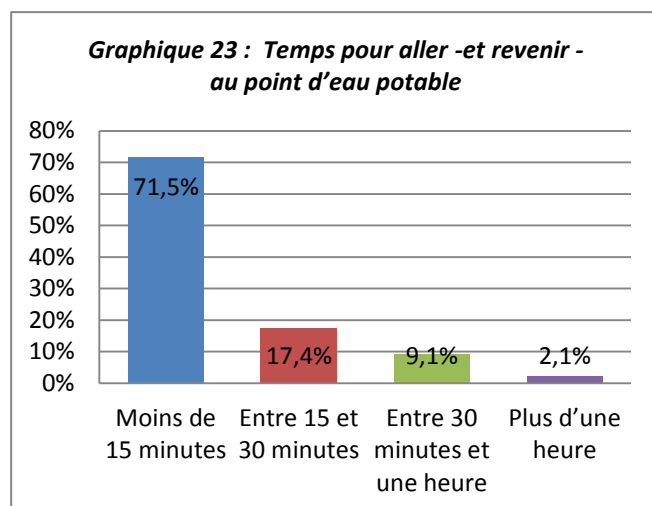
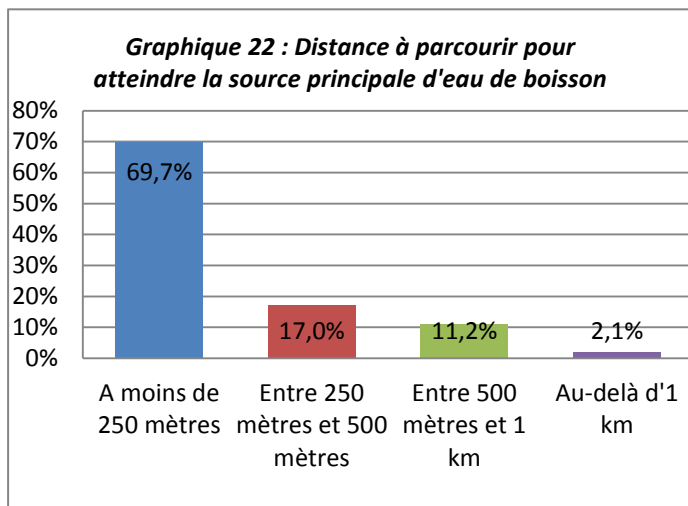
Tableau 9 : Source d'eau principale pour autres besoins – Répartition par département

	Abengourou	Agnibilekro	Bettie	Total
Eau du robinet à l'intérieur de la maison		1,9%		0,7%
Eau du robinet dans la cour	12,8%	12,3%	14,5%	13,0%
Pompe à motricité humaine (PMH)	39,2%	25,5%	18,8%	29,7%
Borne Fontaine (HVA)	4,0%	17,9%	21,7%	13,0%
Puits protégé (amélioré)	14,4%	20,8%	13,0%	16,3%
Puits non-protégé	24,0%	8,5%	18,8%	17,3%
Eau de surface (Rivière, Ruisseaux...)	2,4%	13,2%	13,0%	8,7%
Collecte des eaux de Pluies	2,4%			1,0%
Vendeur d'eau	0,8%			0,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

4.2. ACCES A L'EAU ET DISPONIBILITE

Le temps mis pour s'approvisionner en eau de boisson, la distance parcourue et le temps d'attente sont autant d'indicateurs de l'accessibilité des points d'eau.

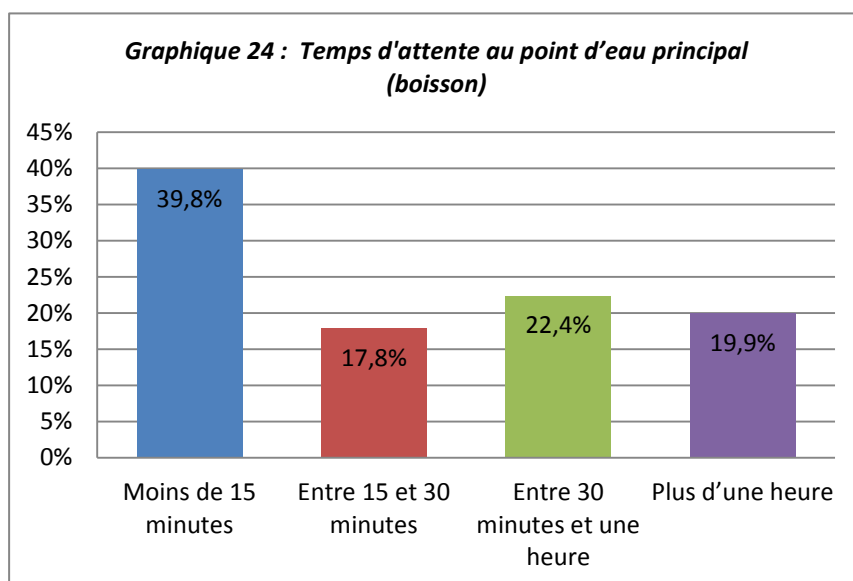
En ce qui concerne la proximité des points d'eau par rapport aux logements, 69,7% des ménages parcourent une distance de moins de 250 pour obtenir de l'eau potable. Pour 17% d'entre eux, la PMH ou la borne fontaine - voire le puits amélioré – se situe entre 250 et 500 mètres de leurs domiciles. 11,2 % des familles doivent effectuer un parcours de plus de 500 mètres et de moins d'un kilomètre. 2,1% doit parcourir plus d'un kilomètre.



Quant au temps consacré pour atteindre ces points d'eau, il correspond aux distances parcourues, telles qu'énoncées plus haut.

Ainsi l'analyse du *graphique 23* révèle que 71,5% des familles ont besoin de moins de 15 minutes pour aller et revenir du point d'eau au domicile ; pour 17,4% d'entre elles, le temps de déplacement se situe entre 15 et 30 minutes. Il n'en reste pas moins que 11,2 % des ménages accordent plus de 30 minutes pour effectuer l'aller – retour au lieu de puisage.

Indépendamment de la distance à parcourir, du temps nécessaire pour se déplacer, *le temps d'attente* à la borne fontaine est un facteur clé à prendre en considération pour évaluer l'importance de la corvée de l'eau.



Si moins de 40% des ménages attendent moins de 15 minutes au point d'eau pour puiser la quantité d'eau qui leur est nécessaire, bon nombre d'entre eux doivent patienter plus longtemps : 17,8% doivent attendre moins de 30 minutes et 42,3% doivent attendre plus de 30 minutes, voire plus d'une heure avant de pouvoir puiser de l'eau.

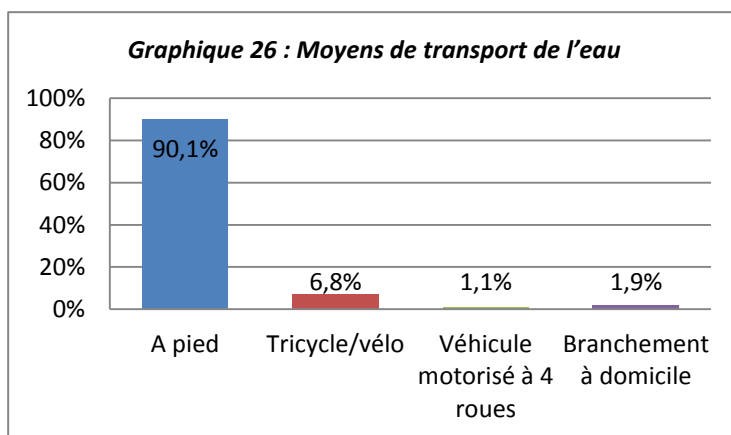
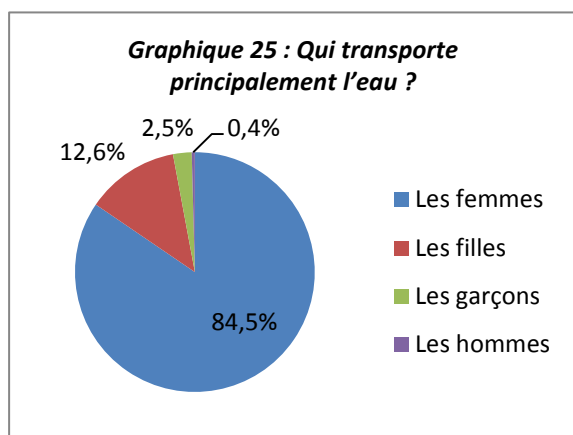
Ce qui signifie que, malgré la proximité (en temps et en distance) des points d'eau, la corvée de l'eau reste une

tâche difficile.

4.3 TRANSPORT DE L'EAU

Le transport de l'eau est un rôle dévolu majoritairement aux femmes adultes (84,5%). Cette catégorie est suivie de celle des jeunes filles (12,6%). L'organisation sociale confère ce rôle aux femmes qui en assurent le transport ainsi que sa conservation. Ces femmes constituent une cible essentielle pour toute campagne de communication relative à l'accessibilité du service de l'eau potable.

Seuls 2,5% des jeunes garçons partagent cette corvée, suivis par un pourcentage dérisoire d'hommes (0,4%).



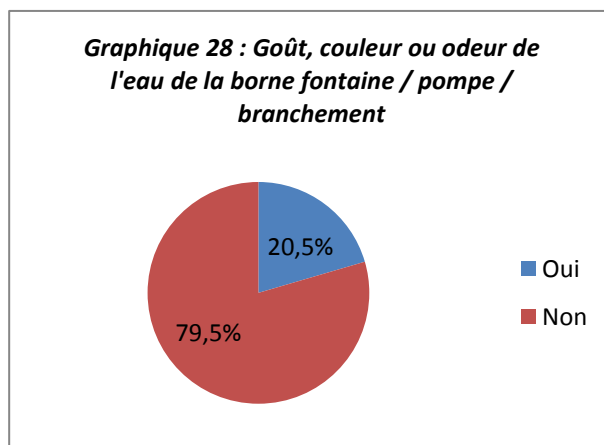
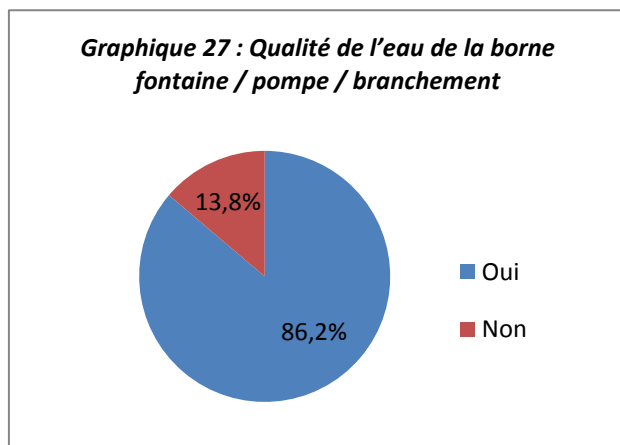
Toutes et tous (90,1%) vont chercher l'eau à pied : les PMH ou bornes fontaines étant situées généralement au centre du village, les distances parcourues ne sont pas longues (moins de 250 mètres dans moins de 70% des cas). Néanmoins, le transport de l'eau peut être assuré à l'aide d'un tricycle ou un vélo (6,8%), d'un véhicule motorisé à 4 roues (1,1%) ou tout autre moyen de locomotion à la disposition du ménage.

4.4 QUALITE DE L'EAU

Dans la perception des ménages enquêtés, l'eau du forage ou de la PMH est de bonne qualité (86,2%). Contre une proportion de 13,8% qui remet en cause la qualité de l'eau.

A la question de savoir si celle-ci à un goût, une couleur ou une odeur particulière, plus des $\frac{3}{4}$ répondent négativement. Seul un $\frac{1}{5}$ des répondants estime que l'eau présente quelques singularités.

Un point d'attention : il s'agit bien de la perception des enquêté(e)s sur les particularités de l'eau et non de la qualité organoleptique de l'eau.



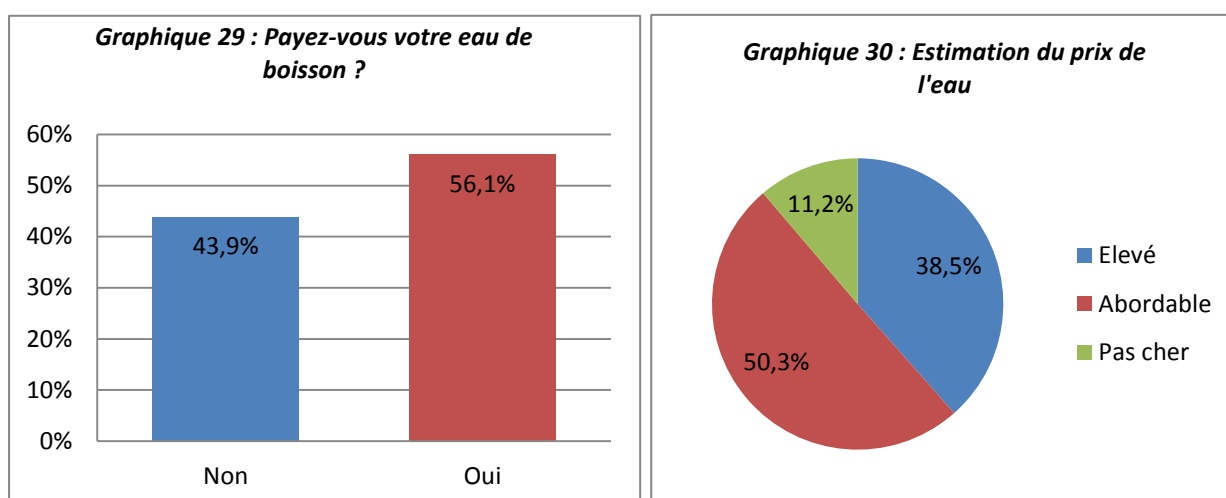
4.5. CONSOMMATION EN EAU DES MENAGES

La consommation en eau a été étudiée à travers le volume d'eau utilisée par les ménages. Ils ont donc estimé en nombre de bidons de 10, 20 ou 30 litres, le volume d'eau utilisé par jour, principalement pour l'eau de boisson et la cuisine ; et accessoirement pour la lessive, la vaisselle et le bain. La consommation moyenne – et quotidienne - par ménage est de 156 litres.

4.6. PRIX DE L'EAU

▪ Situation actuelle

Aujourd'hui 56,1% des 301 ménages de notre échantillon de la région de l'Indénié Djuablinne, c'est-à-dire bien plus de la moitié, payent leur eau de boisson ; pour 43,9% des répondants qui ne la payent pas.



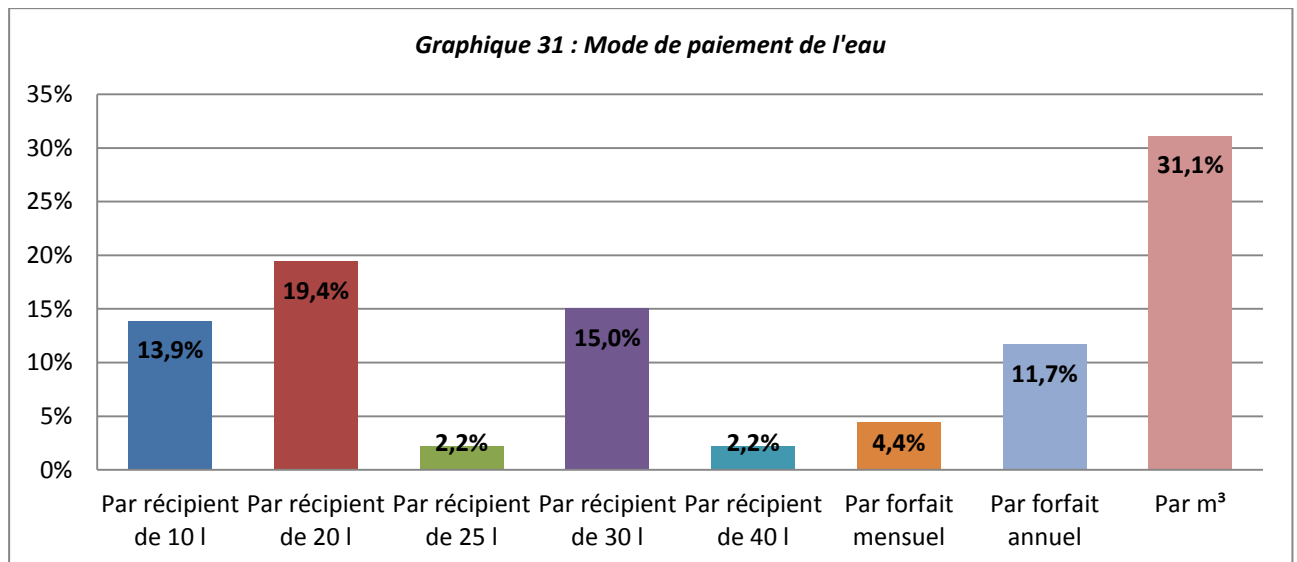
Interrogés sur le prix de l'eau ces 56,1% de répondants (169 ménages) estiment majoritairement que ce prix n'est pas cher ou abordable. Quelques 38,5% estiment ce prix trop élevé.

Les tendances relatives au paiement de l'eau dans les 3 départements de la région sont représentées ci-dessous. Dans les départements d'Abengourou, la proportion de personnes qui paient l'eau est plus importante que dans les 2 autres départements.

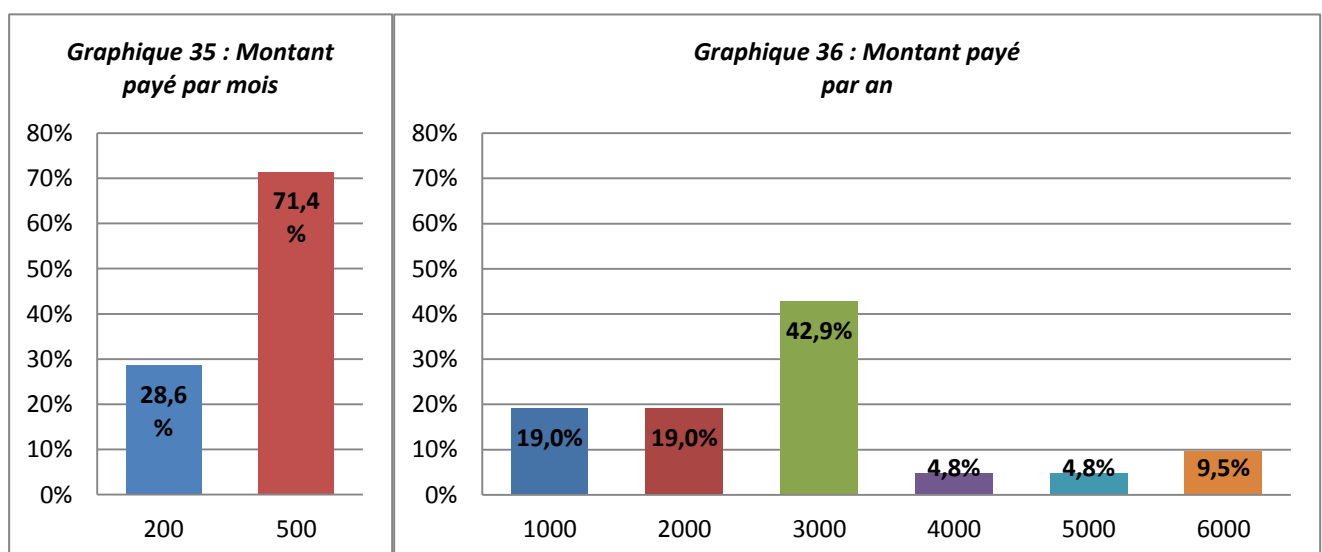
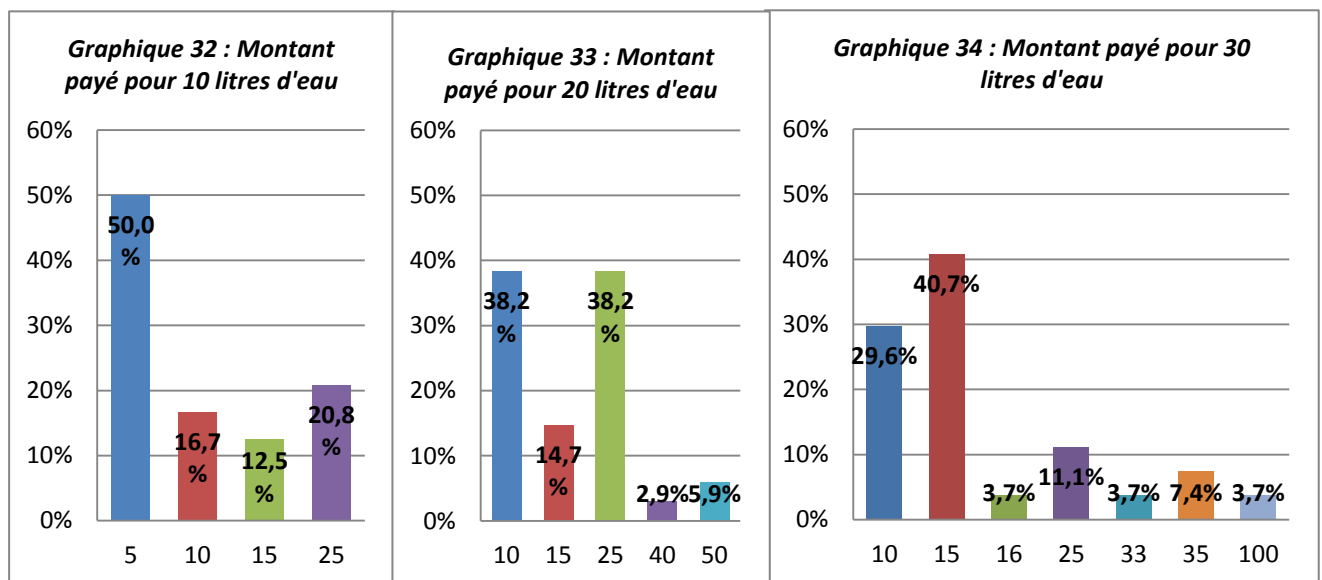
Tableau 10 : Paiement (ou non) de l'eau de boisson – par département

	Abengourou	Agnibilekro	Bettie	Total
Oui	59,2%	54,7%	52,9%	56,1%
Non	40,8%	45,3%	47,1%	43,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

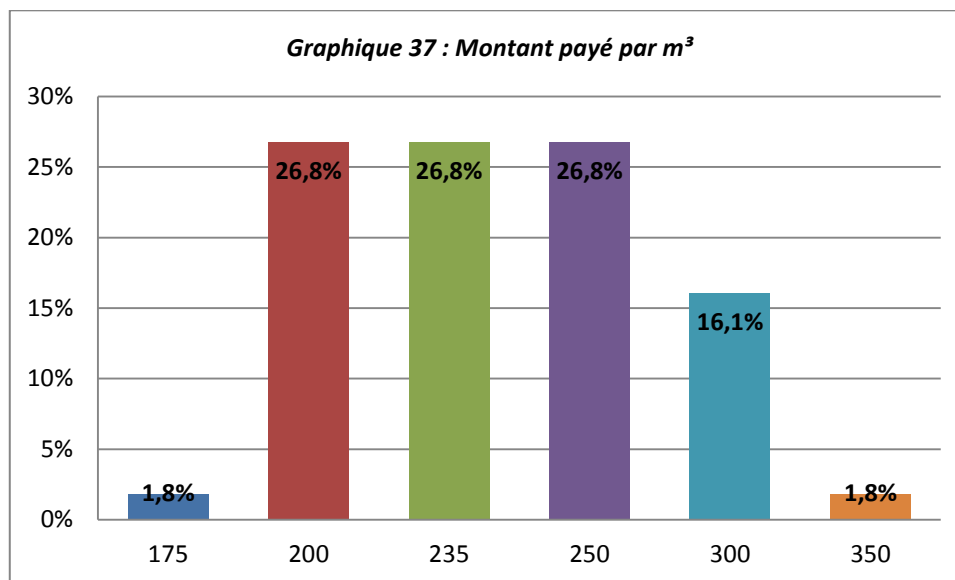
Aux 56,1%, soit 169 ménages, une question sur le mode de paiement leur a été adressée : près d'un tiers possèdent des branchements privés et leur paiement est proportionnel aux mètres cubes consommés. Plus de la moitié (52,7%) paie au volume, par bidon de 10L, 20L, 25L, 30L ou même 40L ; l'unité la plus courante étant le bidon de 20L. Quelques 16,1% paie au forfait mensuellement ou annuellement.



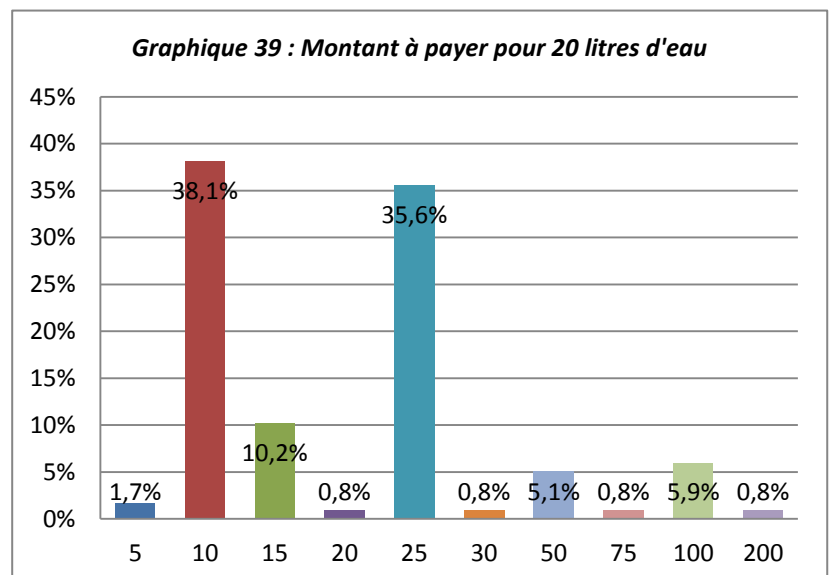
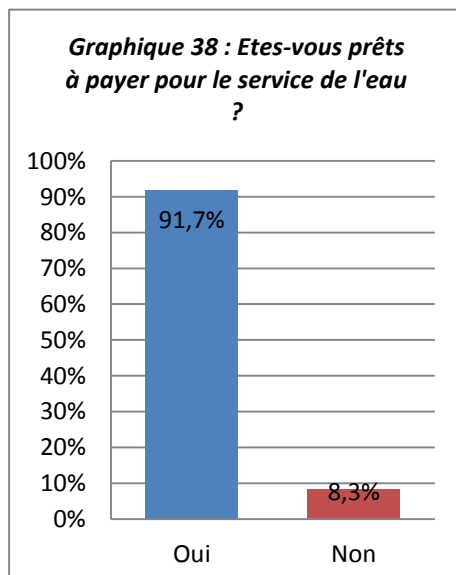
Les prix pratiqués pour la vente de l'eau au bidon est variable et peut aller du simple au quintuple, voire au décuple :



- ◆ Pour les ménages (23) qui payent l'eau par récipient de 10 litres, le prix du bidon varie de 5 à 25 CFA, soit de **500 à 2.500 CFA, le m³**
- ◆ Pour les ménages (32) qui payent l'eau par récipient de 20 litres, le prix du bidon varie de 5 à 50 CFA, soit de **250 à 2.500 CFA, le m³**
- ◆ Pour les ménages (25) qui payent l'eau par récipient de 30 litres, le prix du bidon varie de 10 à 100 CFA, soit de **333 CFA à 3.333 CFA, le m³**
- ◆ Pour les ménages (7) qui payent l'eau mensuellement, le prix varie de 200 à 500 CFA.
- ◆ Pour les ménages (21) qui payent l'eau annuellement, le prix varie de 1.000 à 6.000 CFA.
- ◆ Pour les ménages (56) qui payent leur consommation en m³, le prix varie de **175 à 350 CFA**



Aux 43,9% d'enquêtés qui, aujourd'hui ne contribuent pas financièrement au service de l'eau, une question sur leur volonté à payer, leur a été adressée : la quasi-totalité sont à prêts à s'engager pour un prix étalé de 5 à 200 CFA

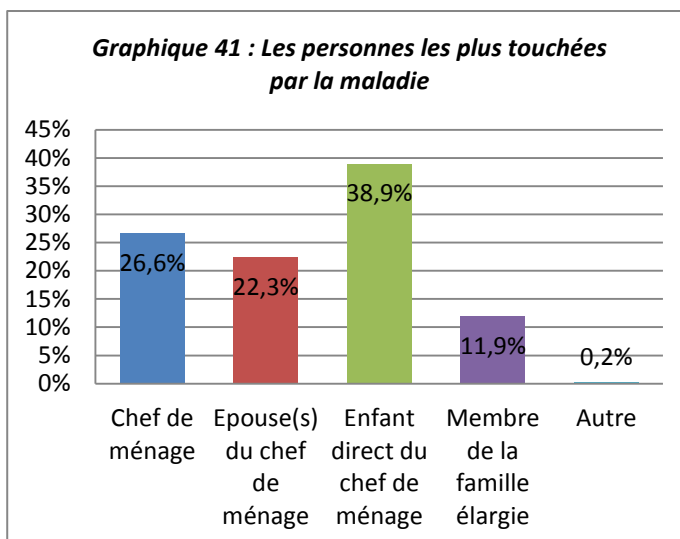
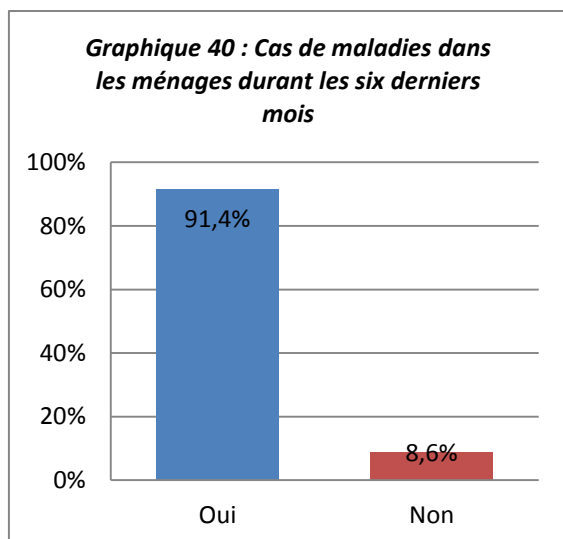


5. SANTE ET HYGIENE

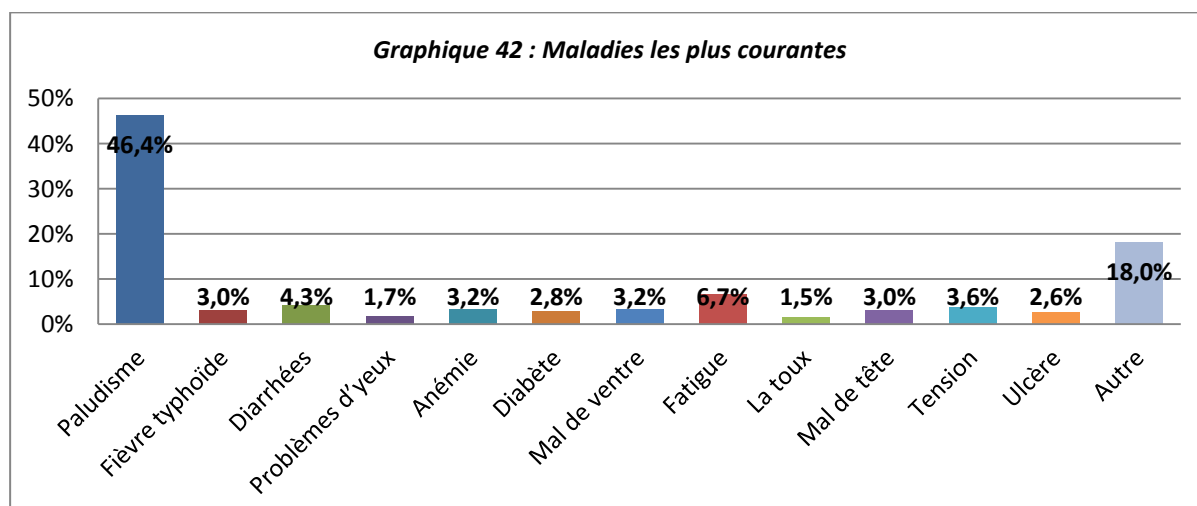
5.1 SANTE

Occurrence des maladies

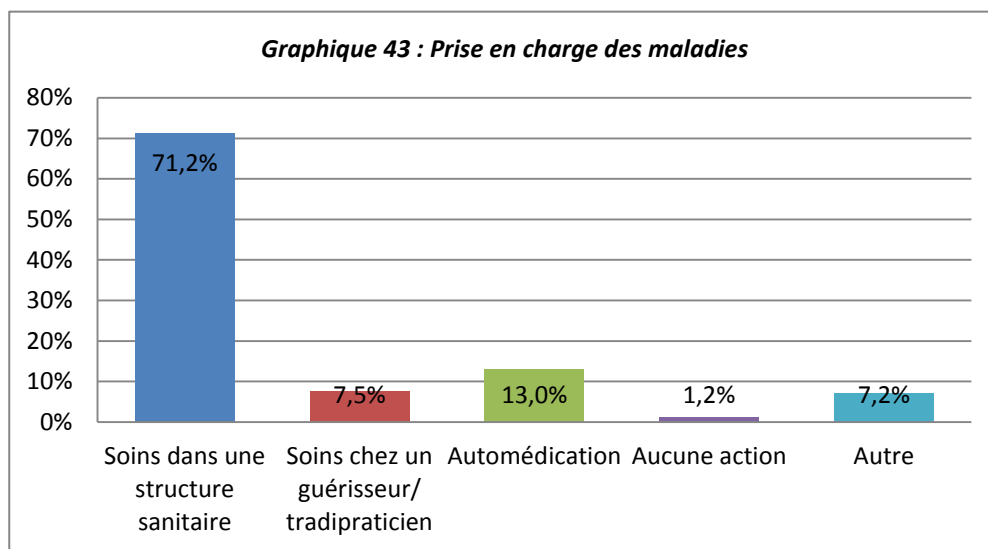
Lors de l'enquête, des questions i) sur les cas de maladies survenues dans les 6 derniers mois et ii) sur les personnes les plus touchées dans le même laps de temps, ont été posées aux ménages de l'échantillon. Une forte majorité des ménages rencontrés (91,4%) a déclaré avoir eu des cas de maladies. Parmi les personnes malades au cours de ces 6 derniers mois, les enfants représentent la catégorie la plus atteinte avec un taux moyen de 38,9% sur l'ensemble de la région de l'Indénié Djuablin. Les chefs de ménage constituent la seconde catégorie la plus atteinte avec un taux de 26,6% ; leurs épouses représentant la 3^{me} catégorie avec 25,3%.



Le taux de prévalence du paludisme est très élevé comme le révèle l'enquête. S'en suivent les diarrhées et maux de ventre avec 7,5%. Les 18,5% couvrent des cas de choléra, de fièvre, d'hypertension, de rhumatisme, etc.



Mais si les communautés fréquentent les postes de santé (71,2%), comme le montre le *graphique 43*, peu d'entre elles ont les moyens nécessaires pour acheter les produits pharmaceutiques et suivre les traitements.

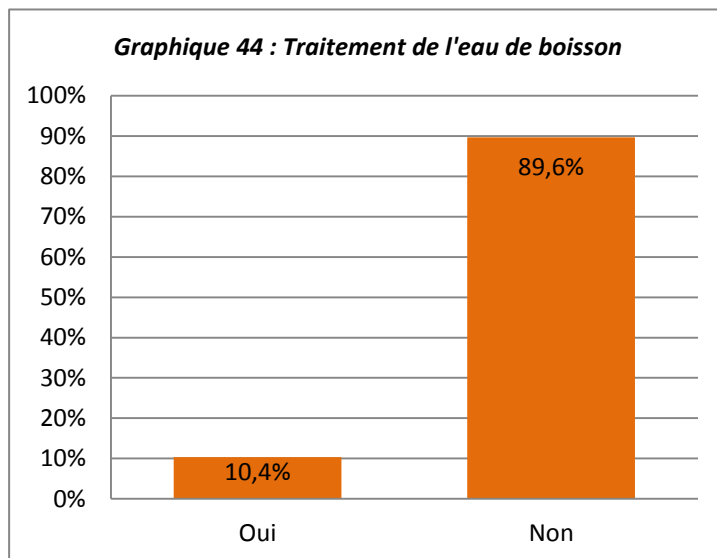


L'automédication inclut les médicaments achetés dans la rue ou le recours à des pratiques traditionnelles. Certains se disent indigents et n'ont donc accès à aucun type de soin.

5.2. PRATIQUES D'HYGIENE

5.2.1 HYGIENE DE L'EAU

- Traitement de l'eau



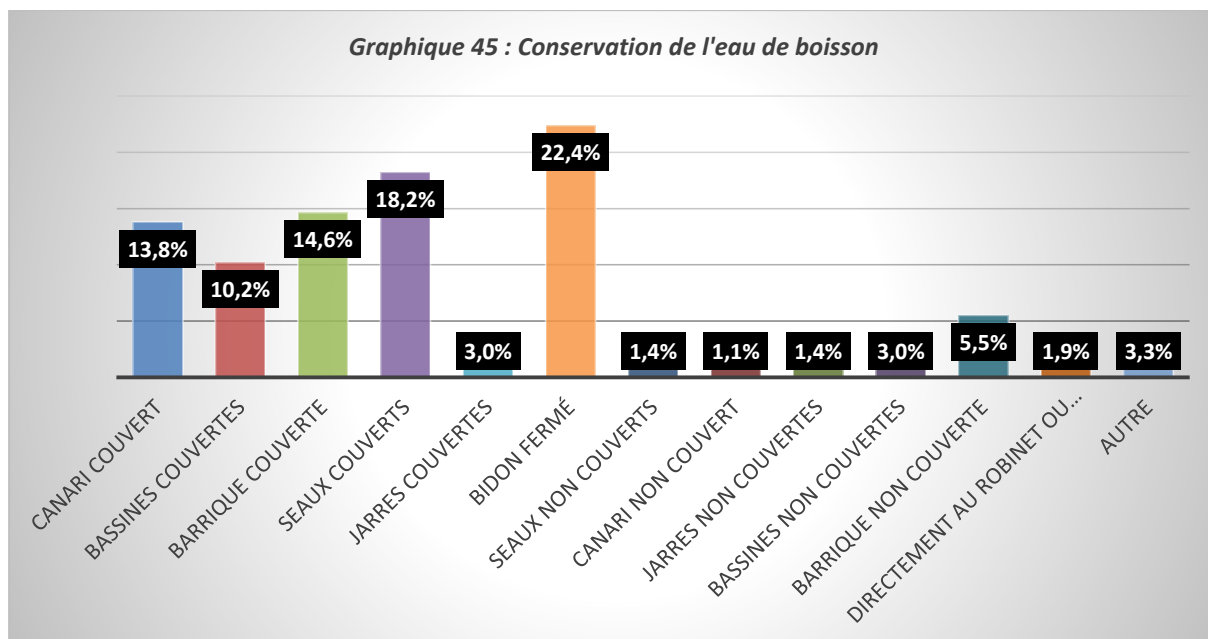
Le traitement de l'eau de boisson par les ménages, quelle que soit la source de provenance, n'est pas une pratique courante en Côte d'Ivoire aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

En effet, 89,6% des ménages interrogés ne traitent pas l'eau avant de la consommer. Néanmoins que 10,4 % des ménages utilisent une méthode pour traiter l'eau. Ils y ajoutent quelques gouttes de javel ou des comprimés de chlore (4,3%). D'autres filtrent l'eau à travers un linge et la laisse décanter (5,3%).

Les autres, en guise de traitement de l'eau, mettent de la *naphthaline* dans les canaris afin de tuer les microbes.

- Conservation de l'eau de boisson

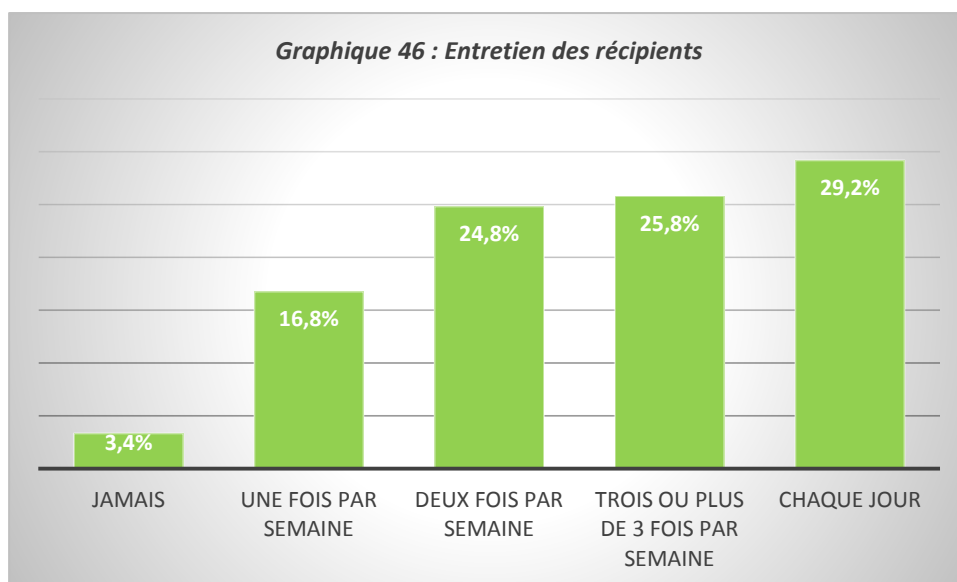
Plus de 80% des ménages affirment conserver l'eau de boisson dans des récipients fermés ou couverts. Parmi eux, les bidons (22,4%) sont les plus utilisés.



- Entretien des récipients

Mieux, ceux-ci sont régulièrement entretenus : la quasi-totalité des récipients est lavée au minimum une fois par semaine, voire chaque jour dans 29,2% des cas.

L'entretien du récipient est lié à la consommation de l'eau : dès que celui-ci est vide, il est nettoyé au savon avec une éponge.

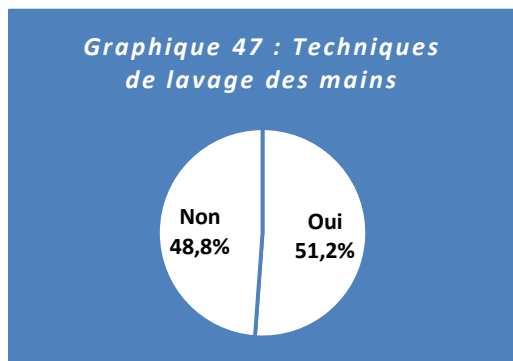


Cependant, Il reste avéré que dans le cadre de ce type d'enquêtes, les populations peuvent avoir tendance à cacher les mauvaises pratiques réellement existantes dans leur milieu. Par conséquent, dans la conception de campagnes de sensibilisation à la consommation de l'eau et à l'hygiène, il faudra prendre en compte sa gestion et sa conservation, tout en cultivant le maintien des bons comportements acquis.

5.2.2 LAVAGE DES MAINS

- Connaissance du lavage des mains

La connaissance du lavage des mains est primordiale et est un moyen de lutter contre des maladies pouvant être évitées par la mise en pratique des règles d'hygiène.

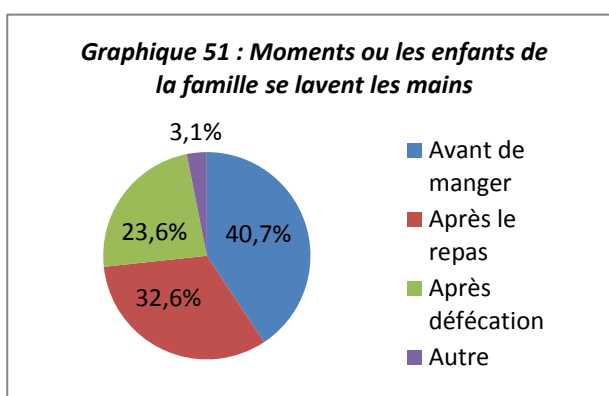
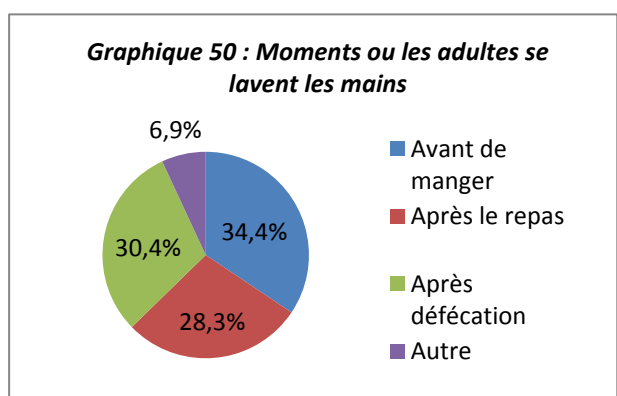
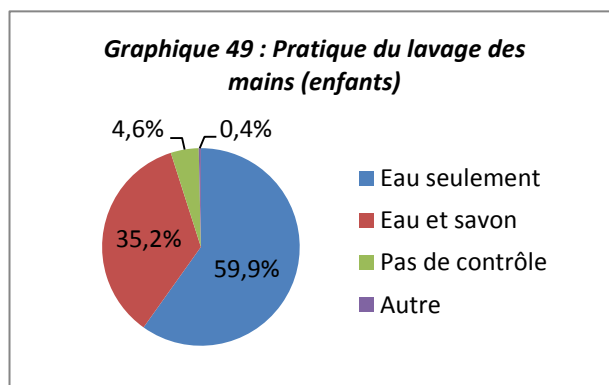
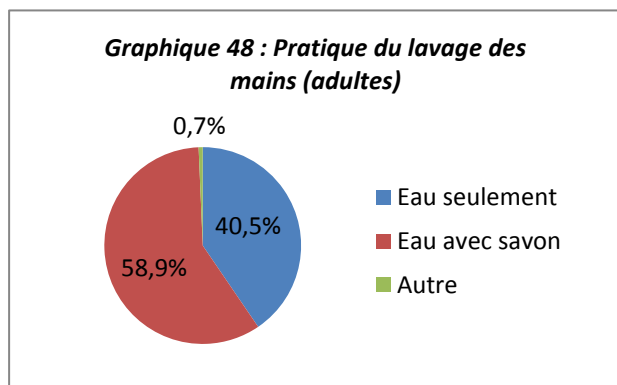


A peine 51,2% des répondants des ménages affirment connaître les techniques de lavage des mains. Les campagnes de sensibilisation contre la maladie développée par le virus Ebola ont été – à priori - moins prégnantes dans l'Indénié Djuablin que dans d'autres régions de la Côte d'Ivoire. Hormis cet état de fait, cette pratique est instaurée dans certaines religions et/ou cultures ; notamment de la religion musulmane.

L'hygiène des mains est indispensable et contribue pour beaucoup à notre état de santé : les aliments que nous préparons et/ou que nous mangeons sont manipulés d'une manière ou d'une autre par les mains. La propreté des aliments – et donc des mains – tout comme la potabilité de l'eau sont des facteurs à prendre en compte dans le cas des maladies diarrhéiques.

- Pratique du lavage des mains

Lors de l'enquête de terrain, les répondants ont été interrogés sur leur pratique du lavage des mains, ainsi que celle des enfants : la quasi-totalité de la population enquêtée (adultes et enfants) affirme se laver les mains régulièrement. Mais il est à noter que 40,5% des adultes négligent le lavage des mains au savon pour 59,9 % d'enfants !



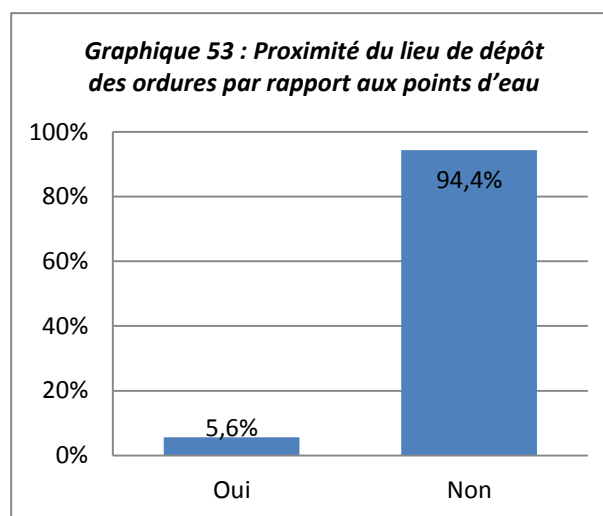
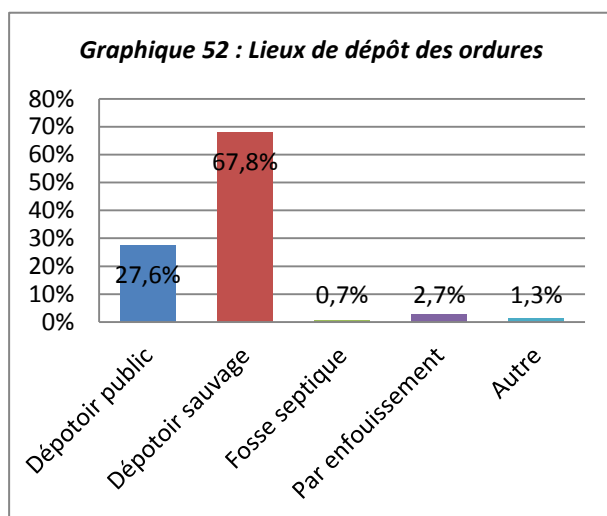
Si la pratique du lavage des mains semble être instituée lors des repas (avant et après) tant pour les adultes que pour les enfants, celle-ci est souvent négligée après défécation par les populations. Ce fait est à lier probablement au manque d'information. Ce point devrait faire l'objet d'attention dans tout programme de sensibilisation. Certains citent aussi le retour des travaux champêtres comme étant un moment important pour se laver les mains (6,9%).

6. ASSAINISSEMENT

6.1. GESTION DE L'ASSAINISSEMENT SOLIDE ET LIQUIDE

6.1.1 Gestion des déchets solides

Les déchets solides sont un ensemble de résidus hétérogènes dans lesquels on retrouve des débris tels que les déchets de nourriture, de préparation de repas, de balayures, textiles etc. Les déchets solides considérés dans cette étude sont ceux qui sont produits à l'échelle des ménages. Dans les localités enquêtées, ces déchets sont collectés au niveau de chaque ménage à l'aide de vieux seaux, de vieilles bassines, etc.



Aucun système de gestion adéquat des ordures ménagères n'a été relevé dans les localités ciblées par cette enquête.

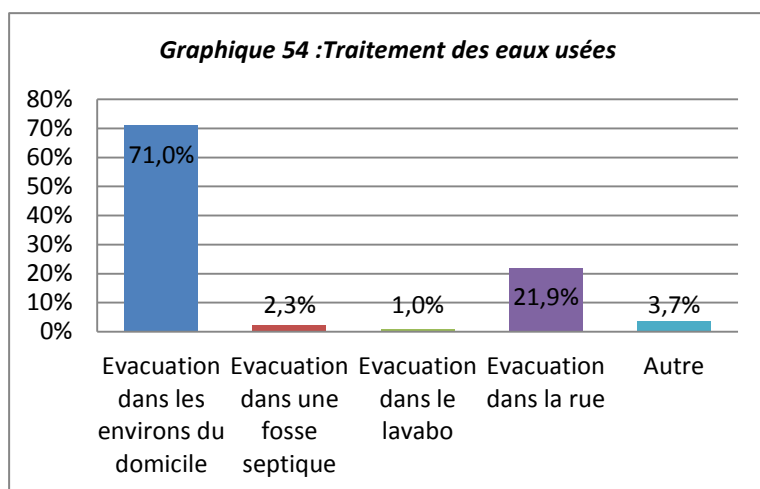
Pour la post-collecte, on peut néanmoins constater une « certaine » organisation dans la moitié d'entre elles ou des sites ont été désignés par les institutions du village pour servir de dépotoirs. Ces sites sont normalement connus de l'ensemble des membres des ménages, soit un taux de 27,6% ; et notamment dans les villages où se développe l'ATPC (Assainissement Total Piloté par la Communauté).

En l'absence de ces dépotoirs « organisés », les populations utilisent le plus souvent la nature, les champs ou l'arrière des concessions comme lieux de déversement des ordures ménagères. Quelque 2,7% enfouissent leurs débris dans un trou. Dans ce cas de figure, les ménages veillent le plus souvent à ce que les dépôts d'ordure soient éloignés des points d'eau.

6.2.1 Gestion des eaux usées

Les déchets liquides sont constitués en grande majorité des eaux usées issues des vaisselles et des lessives.

La totalité des populations n'ont pas d'ouvrages pouvant gérer les eaux usées ménagères, à l'exception de quelques fosses septiques (2,3%).

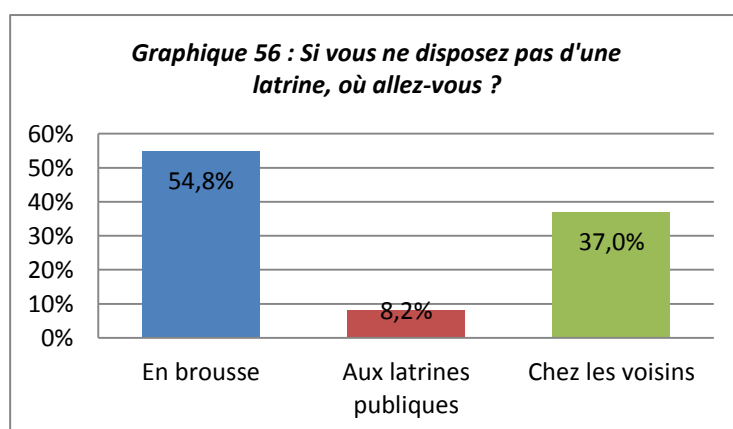
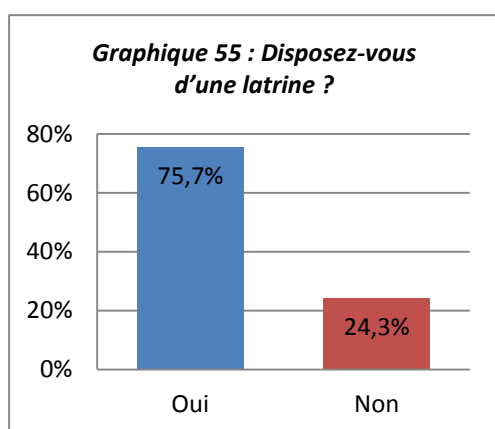


C'est pour cette raison qu'elles sont déversées derrière les concessions ou dans les rues. Tout comme pour les eaux de douche, la gestion des eaux usées pose un réel problème de santé publique, de par la prolifération de moustiques pouvant accroître - dans ces localités - le taux de paludisme ou d'autres types de maladies.

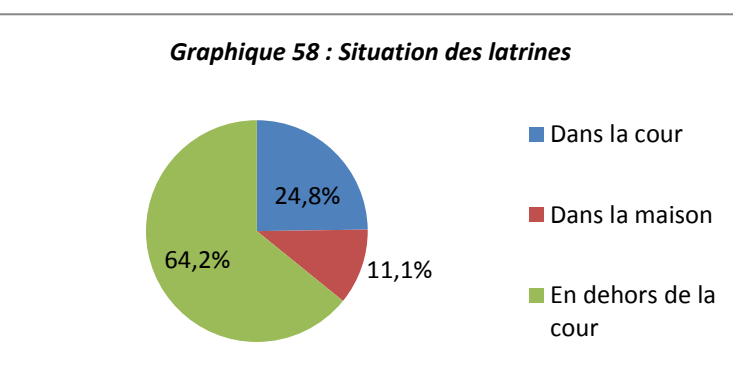
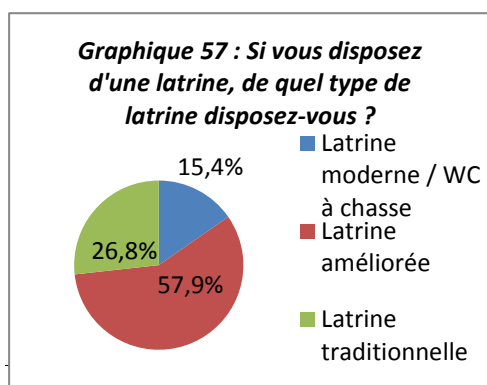
6.2. GESTION DES EXCRETA

Ce point aborde les connaissances, attitudes et pratiques en termes d'assainissement du cadre de vie.

L'assainissement, traité ici, concerne essentiellement les installations de base pour l'évacuation des excréta. Il est indéniable que l'accès et l'utilisation d'installations de type hygiénique ont un impact significatif sur la santé. En disposer permet de préserver non seulement l'environnement, mais aussi protège l'homme des bactéries.

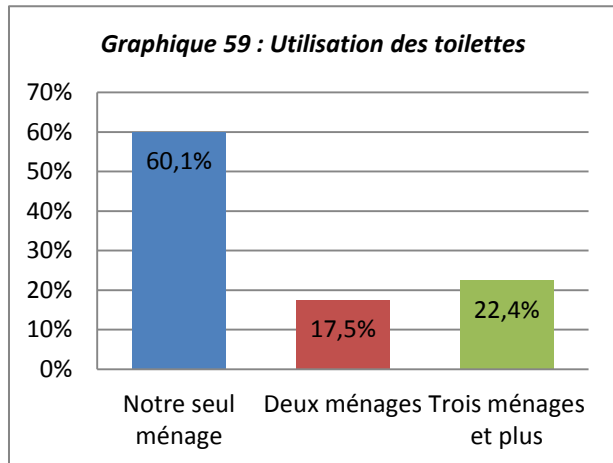


Pour l'ensemble des populations enquêtées, 75,7% disposent des latrines dans leur concession pour 24,3% qui n'en possèdent pas. Dans ce second cas, les ménages utilisent la nature (54,8%) comme lieu de défécation. L'inexistence de latrines dans presque un ¼ des ménages est un facteur de propagation de maladies. Ces excréments déposés dans la nature sont ensuite transportés par les eaux de ruissellement vers les rivières et marigots. Or, ces eaux de surface sont des sources d'approvisionnement en eau pour de nombreuses personnes vivant en milieu rural.



Le *graphique 57* ci-dessus présente la proportion de ménages - et des membres de la famille - ayant accès à des installations d'assainissement améliorées. Comme pour l'eau de boisson, les types de lieux d'aisances utilisés sont classés en « améliorés » ou non.⁶

Presque ¾ de la population utilisent des toilettes améliorées et non partagées, essentiellement des fosses d'aisance en ciment couvertes de dalles (57,9%) sous une cabine et quelques 15,4%, des toilettes avec chasse d'eau. Par ailleurs, 42,3% des ménages utilisent des toilettes dites traditionnelles (trous ouverts) protégées des regards.



L'utilisation des toilettes par plusieurs ménages se justifie par la situation géographique. En effet, la plupart des toilettes utilisées sont implantées soit dans la cour, soit derrière le domicile ce qui donne un accès facile à d'autres ménages.

Quant à l'utilisation des latrines, la majorité des enquêté(e)s affirment que tous les membres de la famille y ont accès.

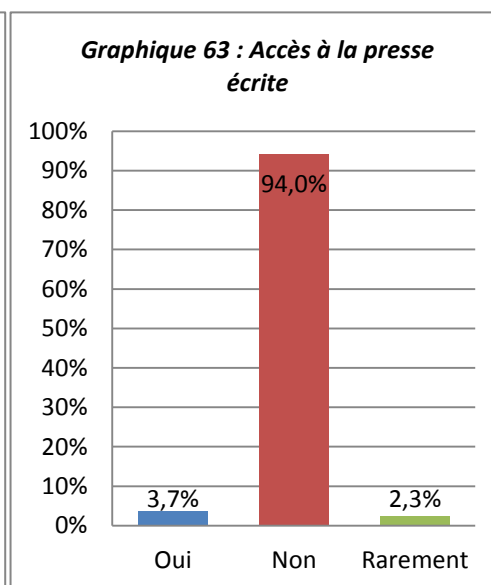
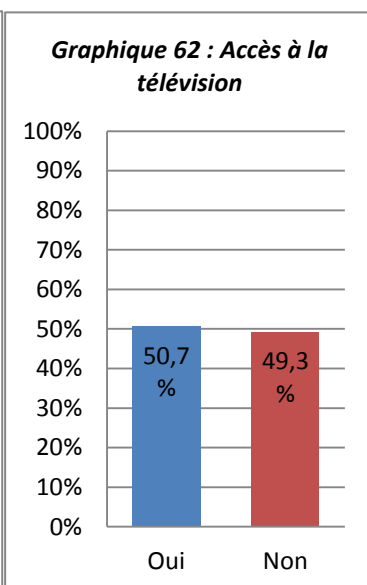
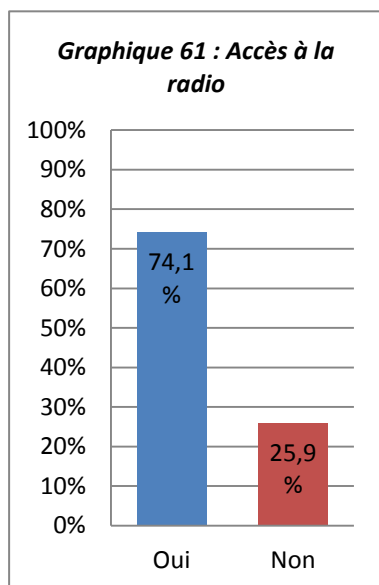
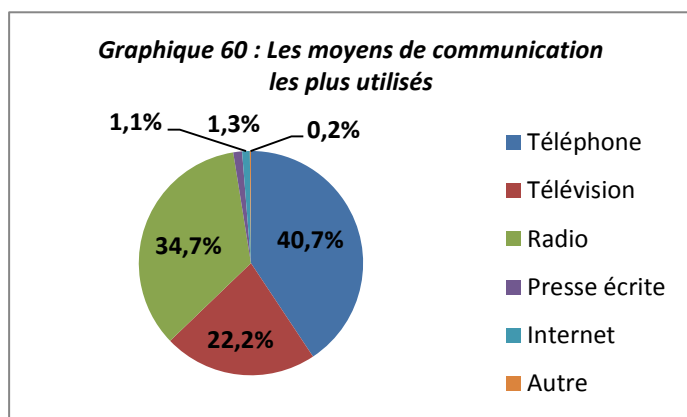
Ces données confirment le risque des maladies du péril fécal qui subsistent dans ces localités, contribuant aux problèmes de santé publique, développés au point 5.1.

La majorité des populations enquêtées ont un lieu pour se doucher (72,2%). Mais ces douches – qu'elles soient faites de clôtures en paille ou en dur – ne sont pas pourvues de système d'évacuation ; si bien que les eaux de douche, pour la plupart des concessions, stagnent à l'intérieur et aux alentours, occasionnant ainsi la prolifération des moustiques, source de maladies.

⁶ Programme commun OMS/UNICEF1 (surveillance de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement) - www.wssinfo.org/definitions-methods/watsan-categories

7. COMMUNICATION

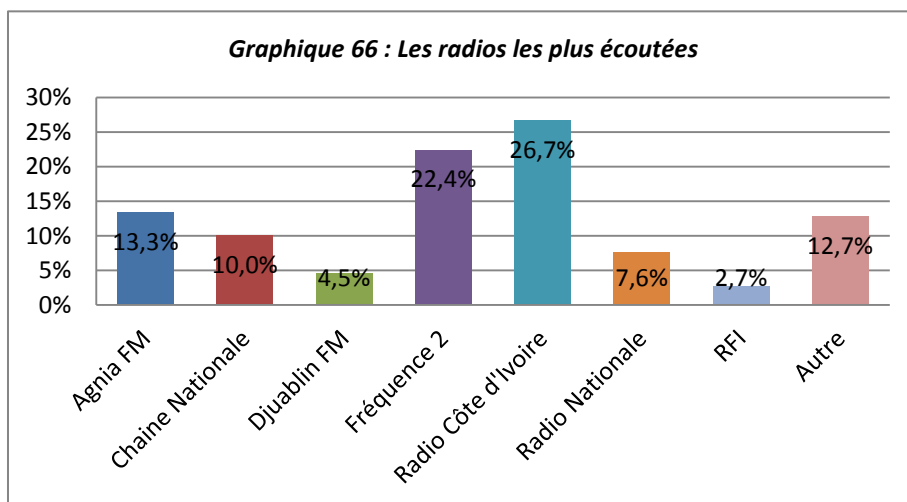
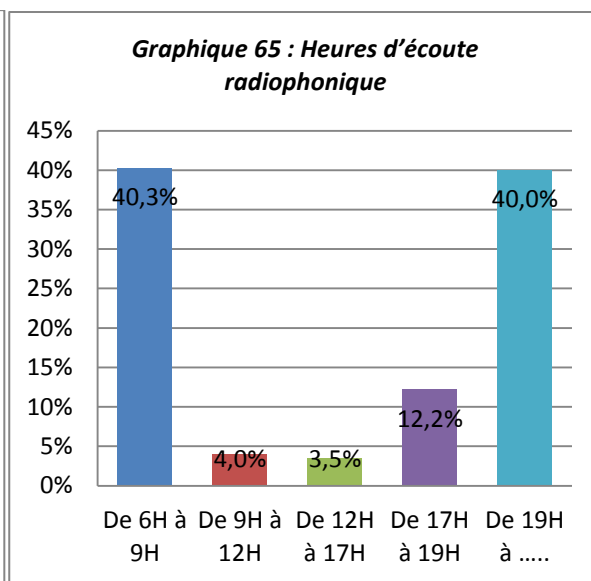
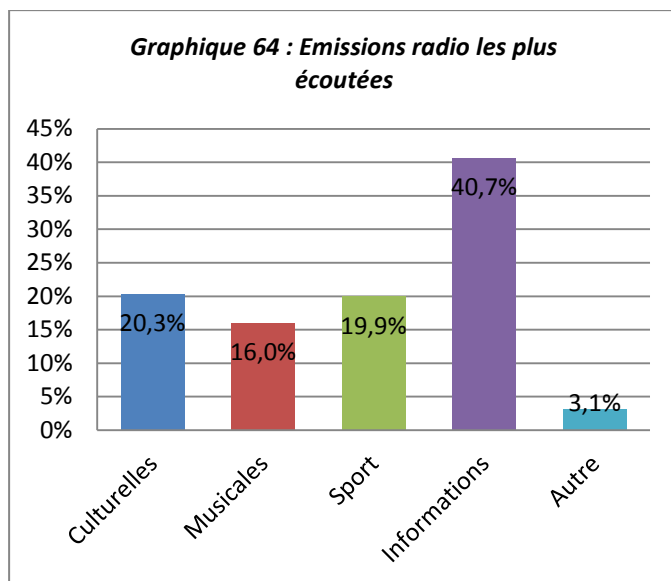
Les données relatives à l'exposition des femmes et des hommes aux médias sont particulièrement importantes pour la mise en place des programmes d'éducation et de diffusion d'informations dans tous les domaines, notamment sur l'accès au service de l'eau. Précisons d'emblée, qu'il n'est pas nécessaire que le ménage possède une radio, un téléviseur ou achète un journal pour y avoir accès, de nombreuses personnes pouvant écouter la radio ou regarder la télévision chez des amis ou des voisins



Les résultats montrent que le téléphone portable, considéré aujourd'hui comme un outil de communication, prévaut avec 40,7%. Des campagnes de communication sont conçues à cet effet (sms, etc.).

Dans les médias, **la radio** est celle qui est la plus écoutée : près des 2/3 des enquêté(e)s l'écoutent régulièrement, avec un taux d'écoute particulièrement important le matin avant 9H et après 19H, c'est-à-dire avant et après avoir mené les activités professionnelles.

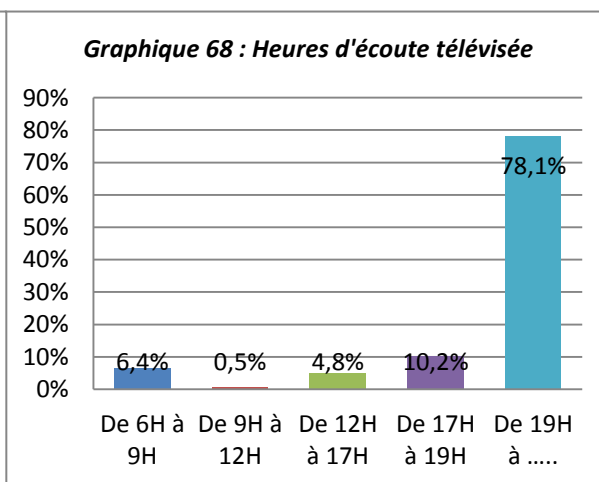
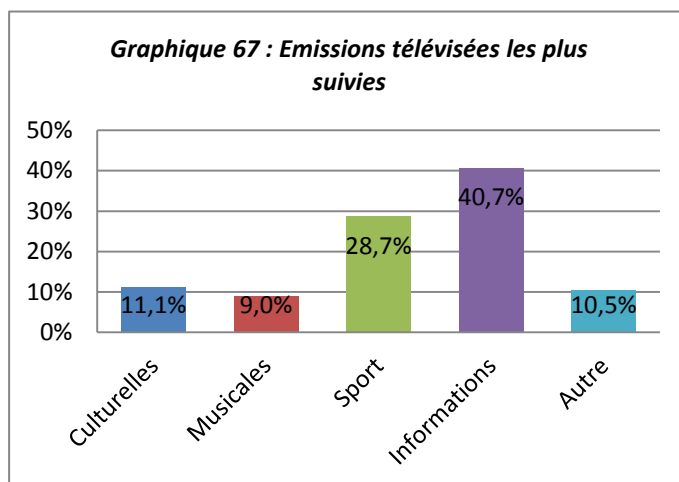
Les émissions les plus suivies : les informations, suivies des émissions culturelles, sportives et musicales. Les émissions religieuses sont également mentionnées, mais dans une proportion nettement moins importante (compris dans autre).



Radio Côte d'Ivoire est la radio la plus écoutée. Suivie de Fréquence 2. Toutes deux assurent la couverture de l'ensemble du territoire. Agnia FM remporte 13,3% de taux d'écoute. Sans compter avec d'autres radios privées, très proches de la population.

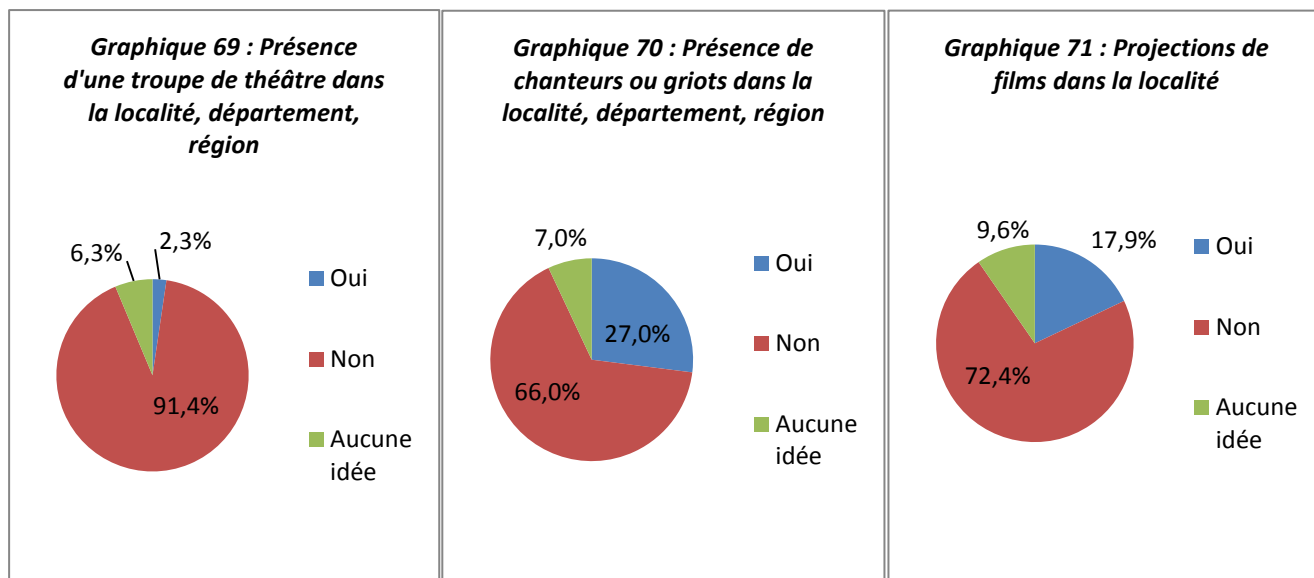
Autant d'éléments à verser dans le plan de communication : un volet axé sur la communication radiophonique permettra de toucher les ménages aux heures de grandes écoutes telles que mentionnées, avant ou après les émissions les plus écoutées et sur les radios citées.

La télévision vient en seconde position : un peu plus de la moitié des enquêt(e)s la suivent régulièrement, avec un pic d'écoute après 19H, pour partager les émissions d'information (journaux télévisés), sportives ainsi que des films et feuilletons (10,5%).



On note également qu'à peine 1,1% des ménages enquêtés ont accès à **internet**. Quant à **la presse écrite**, 3,7% disent lire des journaux régulièrement et 2,3% rarement.

De façon générale, le niveau d'instruction et de bien-être influencent de manière significative le niveau d'exposition aux médias. Les hommes et les femmes vivant dans les ménages les mieux nantis - et souvent les plus instruits – utilisent ces canaux de communication dits modernes.



En ce qui concerne **les canaux de communication traditionnels** (griots, chanteurs, troupes de théâtre...), le griot ou chanteur est mentionné par 27 % de la population enquêtée.

Le griot, généralement connu de la population villageoise, est chargé de transmettre les messages à la communauté. Il peut intervenir lors de rassemblements villageois, là où les décisions se prennent, mais aussi lors de réunions familiales au cours desquelles un bon nombre d'informations sont divulguées. Des noms de « crieurs » ont été cités ainsi que des chanteurs ou chanteuses. Mais leur renommée ne semble pas dépasser les limites du village.

Les troupes de théâtre, citées par à peine 2,3% des enquêtés, sont avant tout de groupes de jeunes (ASC), d'élèves, ou encore d'associations liées à un culte. Elles aussi ne semblent pas connues en dehors des limites du village.

Quant aux projections de films (17,9%), elles sont organisées plutôt dans le secteur de la santé.

Les canaux incluant la participation de la communauté sont souvent les plus aptes à garantir une plus grande efficacité dans le processus d'information et de changement de comportement.

8. ENTRETIENS

Au sein des villages enquêtés, des entretiens ont été menés avec la population, les comités de gestion Santé et Education afin d'appréhender leur degré de satisfaction quant à la qualité du service d'eau potable, la capacité et/ou la volonté présumées des habitants à contribuer financièrement à ce service et l'opportunité d'adhérer - ou non - au mode de gestion opérateur privé.

D'autres points tels que les thèmes relatifs à l'hygiène de l'eau et à l'assainissement ont été abordés pour « mesurer » leurs perceptions, changement d'attitudes et de pratiques au sein des écoles et des structures de santé.

8.1. ENTRETIENS AVEC LA POPULATION (33)

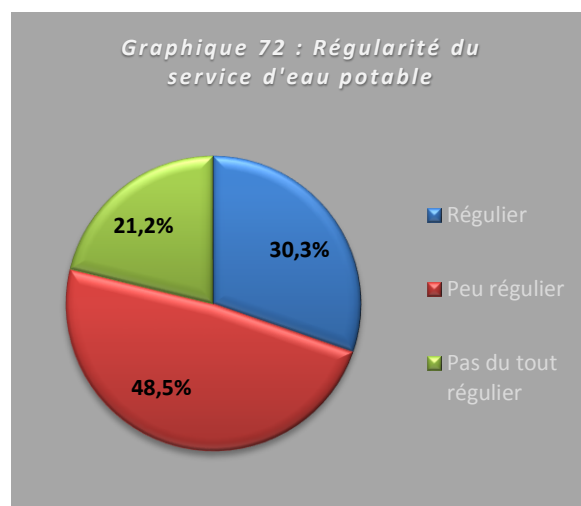
La gestion des infrastructures d'eau potable en milieu rural consiste en la mise en place d'un système permettant d'organiser les tâches et activités relatives au service de l'eau : production, distribution, recouvrement des coûts, recrutement d'un artisan- réparateur pour en assurer les entretiens⁷.

Dans la région d'Indénié Djuablin - et dans l'échantillonnage de l'enquête (33 villages) - la gestion et la maintenance des points d'eau (HV et HVA) présentent de nombreux dysfonctionnements.

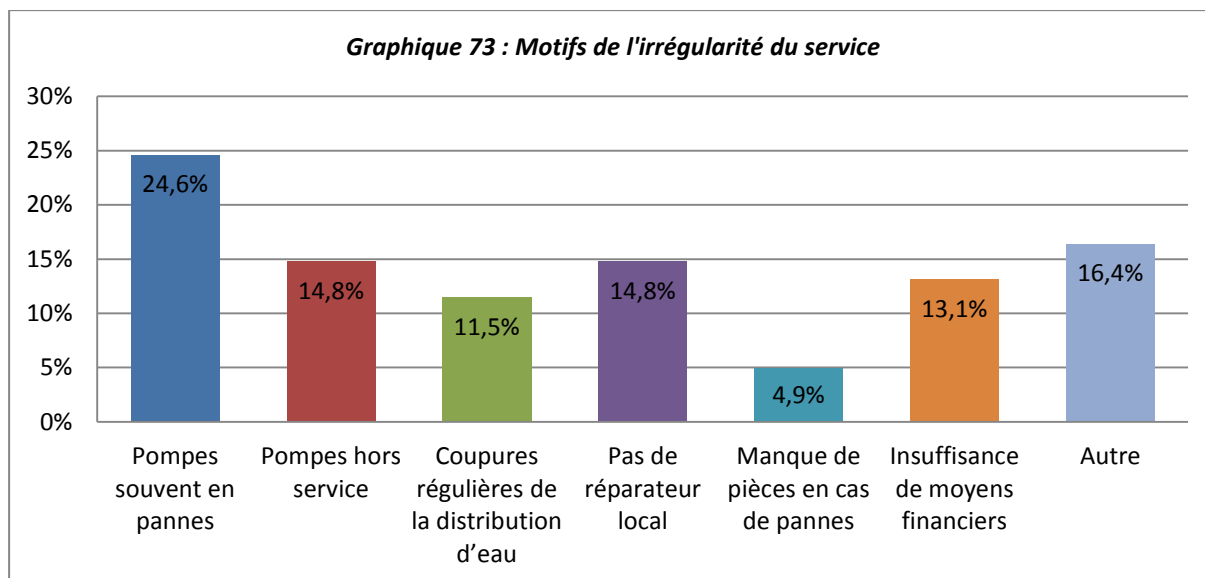
Plus de la moitié de la population enquêtée (56,1%) contribue financièrement au service de l'eau. Lorsqu'elle y contribue, la gestion des points d'eau est majoritairement confiée aux usagers eux-mêmes le plus souvent au travers de comités de gestion.

Quant au prix de la vente de l'eau (bidon ou branchements), si on se réfère aux prix pratiqués, celui-ci fluctue de 500 à 3.333 CFA /m³. Difficile des lors d'aborder la question du recouvrement des couts. Un défaut de recouvrement des coûts conduit inexorablement à la déliquescence des installations et donc à une dégradation du service.

Ce qui explique que le premier point mentionné lors des entretiens populations (33) est l'irrégularité du service d'eau potable : 69,7%, soit une majorité des villages interrogés, s'en plaignent.

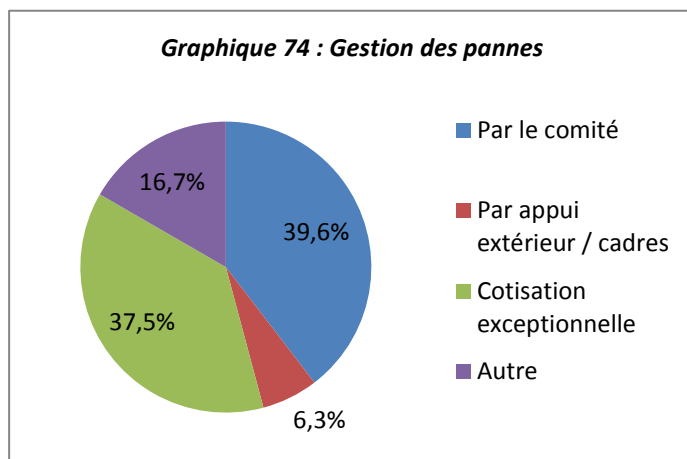


⁷ Diagnostic – PHAM Appui Institutionnel - 2015

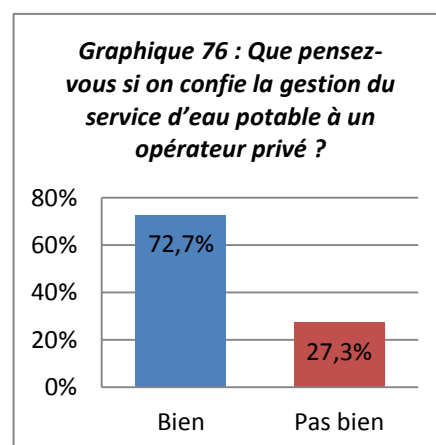
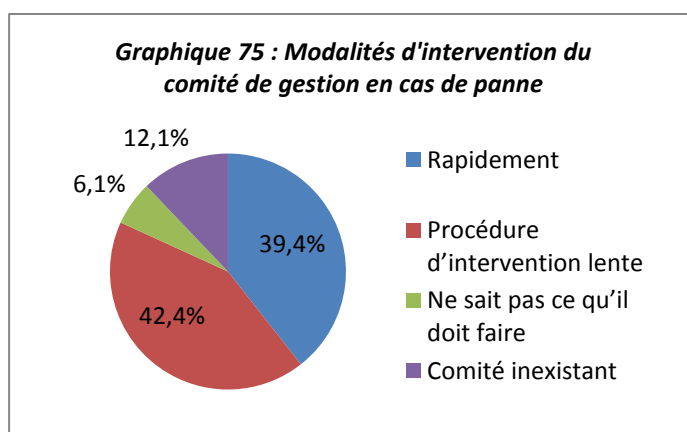


Les raisons relatives à l'irrégularité du service en appellent :

- aux défaillances techniques : pompes hors services ou régulièrement en panne,
- à l'indisponibilité de compétences techniques adéquates (pas de réparateur local) ou de ressources financières
- à l'absence de pièces de rechange
- ou encore aux coupures d'électricité ou à la faible capacité d'approvisionnement de l'infrastructure hydraulique



La maintenance est donc financée par i) le prélèvement du montant des réparations sur la vente de l'eau (comité de gestion) (39,6%), ii) par un appel de fonds ponctuel auprès de la population (cotisation exceptionnelle) (37,5%), iii) par une subvention totalement extérieure au système (appui extérieur/ cadres) (6,3%).



Et même si, à priori, le comité de gestion est fonctionnel dans 60,6% des cas, il ne dispose pas nécessairement de compétences techniques ou de moyens

financiers pour faire face aux irrégularités du service de l'eau. Ce qui expliquerait l'engouement des populations pour une gestion par opérateur privé (72,7%).

8.2. ENTRETIENS AVEC LES COMITÉS DE SANTÉ (8)

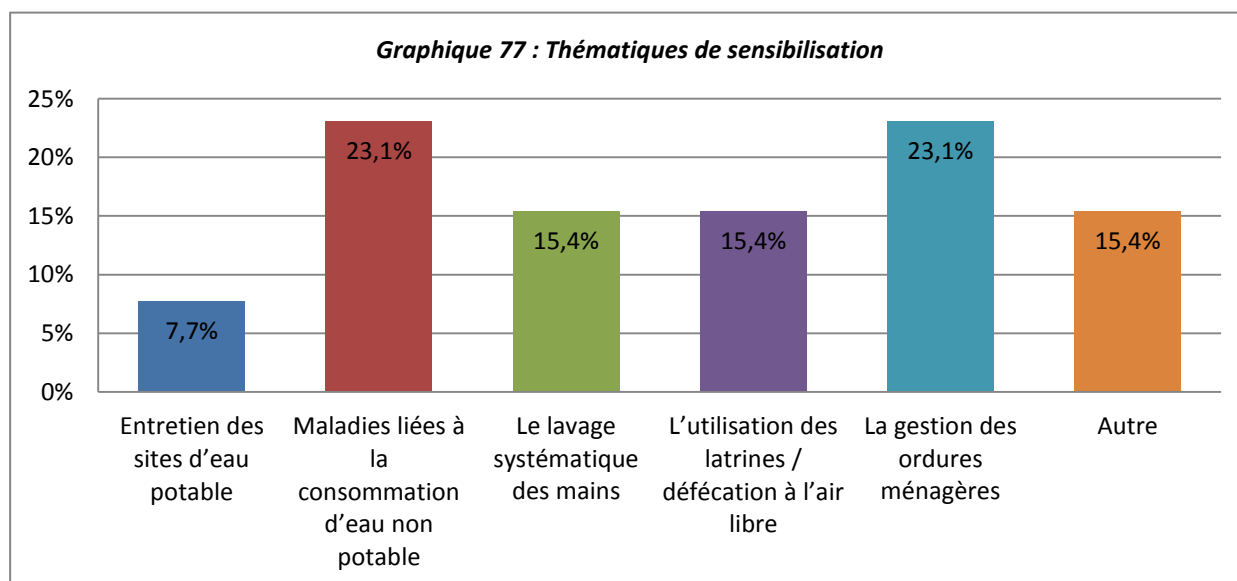
Trois points ont été particulièrement abordés lors des entretiens avec les comités de gestion des postes et/ou centre de santé. Ceux-ci sont composés de membres du personnel de santé, de bénéficiaires et de relais (sensibilisation).

Le premier point est relatif au *mode de gestion actuel des comités* : ils sont gérés communautairement et leurs ressources financières proviennent de cotisations des membres, d'une marge prélevée sur les consultations ou encore, mais dans une moindre mesure, d'apports extérieurs ou subventions (ONG ou PTF).

Le second est relatif à la *gestion de leurs points d'eau* : tous affirment ne pas disposer de ressources matérielles et ni personnel technique pour répondre rapidement aux pannes.

Et à la question : « *Quel est selon vous le meilleur mode de gestion du point d'eau* », quasi tous (7/8 comités) estiment que le mode de gestion communautaire demeure le plus adéquat et donc que les consommateurs ont les capacités de participer financièrement au service d'eau potable.

Le troisième point concerne *la sensibilisation* des bénéficiaires des soins de santé mais aussi plus largement de la population villageoise sur des thématiques liées à l'eau, à l'assainissement et à la santé. Un seul comité sur les 25 interpellés n'a pas mené de campagne ou d'activités dans ce sens.



Ce graphique nous donne des indications quant aux thématiques abordées lors des sensibilisations organisées par le GOGES Santé : les maladies liées à la consommation d'eau non potable et la gestion des ordures ménagères viennent en première position (23,1%), suivis par la nécessité de l'utilisation des latrines et le lavage systématique des mains (15,4%). Vient ensuite l'entretien de sites d'eau potable (7,7%). Des campagnes sont également menées pour inciter la population à fréquenter l'infrastructure de santé et à participer aux campagnes de vaccination.

Au cours de ces entretiens, quatre (4) comités sur huit (8) précisent qu'ils sont soutenus par la Direction Territoriale de l'Hydraulique et le CNC – CGPE.

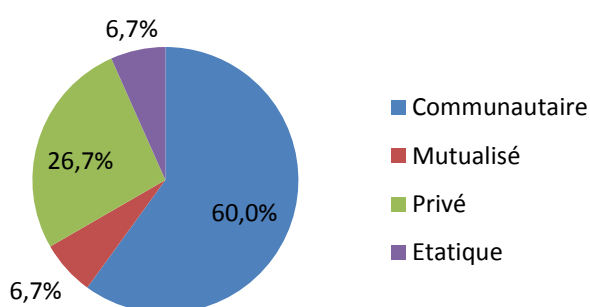
8.3 ENTRETIENS AVEC LES COGES (COMITÉ DE GESTION) EDUCATION (15)

Les mêmes trois points ont été abordés avec les comités de gestion scolaire.

Le premier point est relatif au *mode de gestion actuel* des comités : ils sont gérés quasi exclusivement de façon communautaire (13/15) et leurs ressources financières proviennent de cotisations des parents d'élèves, de la subvention de l'état, plus sporadiquement de coopératives ou encore du soutien des cadres des villages.

Le second est relatif à la *gestion de leurs points d'eau* : 100% d'entre eux certifient ne pas disposer de ressources matérielles et 14/18 ne pas disposer de personnel technique pour répondre rapidement aux pannes.

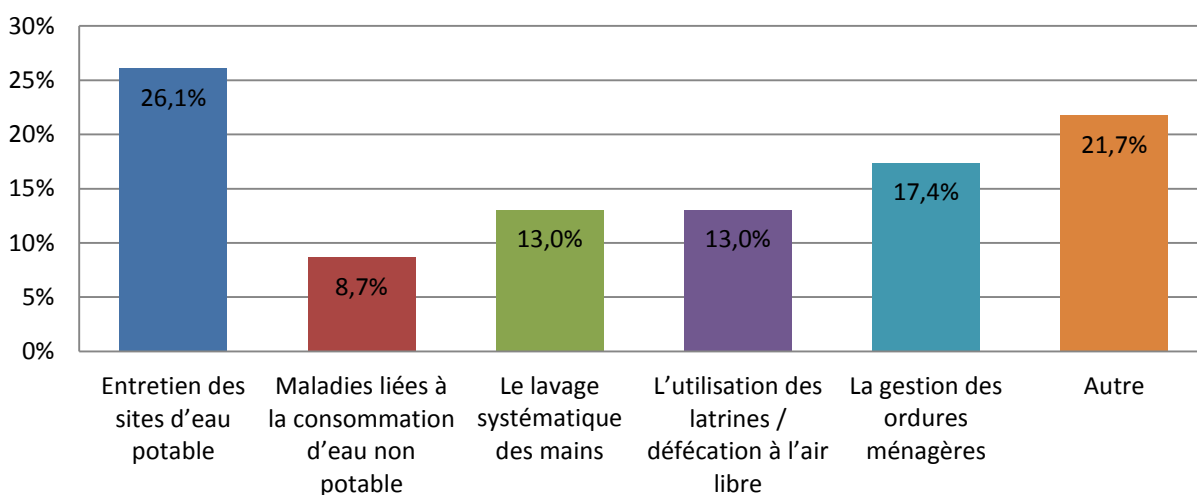
Graphique 78 : Quel est selon vous le meilleur mode de gestion du point d'eau?



Par contre à la question : « Quel est selon vous le meilleur mode de gestion du point d'eau », 60% des comités maintiennent le mode gestion communautaires. 26,7% seulement adhèreraient à la gestion par un opérateur privé.

Le troisième point concerne *la sensibilisation des élèves* mais aussi plus largement leurs parents sur des thématiques liées à l'eau, à l'assainissement et à la santé. Sur les 15 comités interviewés, 11 ont mené des campagnes en ce sens.

Graphique 79 : Thématiques de sensibilisation



Ce graphique nous donne des indications quant aux thématiques abordées lors des sensibilisations organisées par le GOGES Education : l'entretien de sites d'eau potable (26,1) vient en première position, suivi de la gestion des ordures ménagères (17,4%), de la nécessité de l'utilisation des latrines (13%) et du lavage systématique des mains. Vient ensuite la thématique des maladies liées à la

consommation d'eau non potable (8,7%). La question des grossesses précoces – et donc à risques – est également abordée (autre)

A la question « bénéficiez - vous d'un appui extérieur (technique, financier ou en matière de sensibilisation), les GOGES Education citent prioritairement, tout comme les GOGES santé, la Direction Territoriale de l'Hydraulique (47,1%). Les structures privées n'interviennent qu'à hauteur de 11,8% et les ONG à hauteur de 5,9%.

Il est utile de mentionner que plusieurs de ces thématiques sont introduites dans le curriculum scolaire (programme gouvernemental). Du CP au CM1, elles sont abordées dans les Cours d'Education au Droit de l'Homme et à la Citoyenneté. En CM2, un cours est consacré exclusivement à l'hygiène de l'eau et les maladies liées à l'eau.

Par ailleurs, au sein des écoles des « clubs » sont constitués : ils ont en charge l'entretien de la cantine, des latrines, de l'environnement, etc. Ils veillent à l'embellissement de l'école et organisent des festivités comme la sortie de fin d'année.

9. CONCLUSION

Les résultats des enquêtes socio-économiques ont permis de mettre à la disposition des Collectivités Territoriales de la région de l'Indénié Djuablin, et de l'ONEP, ainsi que des autres acteurs des secteurs de l'eau et de l'assainissement des informations sur les connaissances, les attitudes, les perceptions et les pratiques des ménages en matière d'eau, d'assainissement, d'hygiène, des déchets solides et liquides (points 1 à 6).

84,4% de chefs de ménages sont agriculteurs avec - pour plus de la moitié d'entre eux - un revenu mensuel supérieur ou égal à 60.000 CFA. Ce qui laisserait présager d'une capacité financière suffisante pour contribuer au service de l'eau.

Par ailleurs, sur les 56,1% qui aujourd'hui paient l'eau, quasi les 2/3 d'entre eux estiment le prix de l'eau abordable ou peu coûteux. Quant aux 43,9% d'enquêtés qui ne paient pas l'eau, la quasi-totalité d'entre eux (91,7%) sont prêts à s'engager pour un prix étalé de 5 à 200 CFA par bidon de 20 litres. Enfin, dans les entretiens avec la population au sein des villages, 72,7% se disent prêts à adhérer à un service d'eau potable géré par un opérateur privé. Ce sont autant d'éléments qui manifestent de la volonté des chefs de ménage à avoir accès à un service d'eau performant et à y contribuer financièrement.

Les structures de santé et scolaires développent une sensibilisation pour améliorer les perceptions, attitudes, pratiques et préoccupations des élèves, du personnel de santé et de la population en général sur les problèmes d'eau, d'hygiène et d'assainissement. Néanmoins des thèmes tels que la pratique du lavage des mains au savon, de même que l'usage des lieux d'aisance devraient être approfondis, et mis en relation avec les maladies les plus courantes dans la région de TONKPI (paludisme, diarrhées et maux de ventre).

Les canaux de communication les plus utilisés par les ménages de la région de l'Indénié Djuablin, leurs heures d'écoute, etc. sont explicités au point 7. Par contre, les données relatives aux troupes de théâtre et chanteurs ne permettent pas d'en cibler quelques un(e)s qui pourraient servir de supports aux campagnes de communication. Ce point reste à approfondir pour identifier et proposer, avec l'appui de l'ONEP, une stratégie adaptée à la région et à ses départements afin d'encourager l'adhésion des populations au paiement du service de l'eau et au système de gestion et de maintenance « opérateur privé ».

10. ANNEXE

QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE MÉNAGE ET GUIDE D'ENTRETIEN COMITÉS (EAU, EDUCATION, SANTÉ)

Questionnaire Enquête Sociale - Ménage

Proposition d'enquête ménage axée sur l'accès à l'eau, la capacité des ménages – et leur volonté - à payer ce service, ainsi que la gestion des latrines dans les écoles et la communication.

1. INFORMATIONS GENERALES - MENAGE	
Questions	Réponses
1.1. Nom du superviseur	Dayoro Ezechiel Silue Gabriel
1.2. Localité	
1.3. Type de localité	Village Campement
1.4. Précisez le nom du campement	
1.5. Prenez la géolocalisation du ménage	

2. IDENTIFICATION - MENAGE	
Questions	Réponses
2.1. Etes-vous le chef de ménage ? <i>Un ménage : toutes les personnes qui vivent sous un même toit et qui sous la responsabilité du chef de ménage.</i>	Oui Non
2.2. Le genre du chef de ménage ? <i>Demander si le chef de ménage est un homme ou femme.</i>	Masculin Féminin
2.3. Quelle est votre relation avec le chef de ménage ?	Epoux Epouse Co-épouse Fils Fille Beau Fils Belle Fille Autre (à préciser)
2.4. Quel est votre âge ? <i>Age du répondant. Le répondant doit être une personne responsable au ménage, donc le plupart des personnes auront plus de 18 ans.</i>	Entre 18 et 30 De 30 à 50 Plus de 50
2.5. Quel est votre statut matrimonial ? <i>Polygame peut aller ensemble avec marié, donc fait attention !</i>	Marié(e) civilement Marié(e) traditionnel Polygame

	Concubinage
	Veuf/Veuve
	Divorcé(e)
	Séparé(e)
	Célibataire ou jamais marié(e)
2.6. Situation de résidence Poser la question de façon très subtile. Pour exemple : êtes-vous originaire du village ? Ou de quelle région, de quel pays ?	Autochtone
	Allochtone
	Allogène
2.7. Quel est votre niveau d'instruction le plus haut ? Equivalent du dernier diplôme du répondant.	N'a pas étudié
	Primaire
	Secondaire 1 ^{er} cycle
	Secondaire 2 ^{me} cycle
	Universitaire
	Ecole professionnelle
	Ecole coranique
2.8. Combien de personnes a le chef de ménage à charge ? Ils concernent toutes les personnes qui dépends financièrement de lui, incluant par exemple le fils qui fait ses études à Abidjan.	
2.9. Combien de personnes a le chef de ménage précisément à charge au sein de son ménage actuellement ? Ils concernent toutes les personnes qui dépends financièrement de lui qui sont actuellement dans sa maison au village. Donc aussi sa belle-mère ou son petit frère et sa femme qui résident avec lui.	
2.10. Combien d'enfants (0-17 ans) a le chef de ménage à charge au sein de son ménage actuellement ?	
2.11. Combien d'adultes (+17 ans) a le chef de ménage à charge au sein de son ménage actuellement ?	
2.12. Combien de personnes sont scolarisés au sein du ménage actuel du chef de ménage ? En cour de scolarisation ou déjà scolarisé.	

3. SITUATION SOCIO – ECONOMIQUE	
Questions	Réponses
3.1. Quelle est la principale activité du chef de ménage ?	Agriculteur
	Eleveur
	Commerçant
	Fonctionnaire
	Autre (à préciser)
3.2. Exerce-t-il une activité secondaire ? Une deuxième activité après son travail officiel / principal.	Agriculteur
	Eleveur
	Commerçant
	Sans activité secondaire
	Autre (à préciser)
3.3. Quelle est l'activité du / de la conjoint(e) ?	Agriculteur/ trice

<p>Si le chef de famille est une femme, quel est l'activité de son mari ? Si le chef de famille est un homme, quel est l'activité de sa femme ?</p>	Eleveur
	Commerçant(e)
	Fonctionnaire
	Ménagère
	Sans activité
	Autre (à préciser)
<p>3.4. Quels sont les revenus mensuels du chef ménage ?</p> <p>Les chiffres donnés risquent d'être trop bas.</p>	<p>Moins de 30.000</p> <p>De 30.000 à 60.000</p> <p>De 60.000 à 100.000</p> <p>De 100.000 à 150.000</p> <p>De 150.000 à 200.000</p> <p>De 200.000 à 250.000</p> <p>Plus de 250.000</p>
<p>3.5. Insérez un commentaire</p> <p>Si l'épouse a un revenu complémentaire, l'inscrire dans commentaire. L'enquêteur regarde le milieu dans lequel il est pour pouvoir évaluer si le revenu correspond à l'environnement. Par exemple 10 téléés, un grand fauteuil en cuir, etc.</p>	
<p>3.6. Combien de personnes dans ce ménage ont également un revenu ?</p> <p>Autre que le chef de ménage. Est-ce qu'il y a des enfants qui sont dans le ménage qui contribuent en revenu supplémentaire ?</p>	

4. COMMODITES DU LOGEMENT	
Questions	Réponses
<p>4.1. Type de logement</p>	<p>Maison en dur</p> <p>Case / maison en terre battue</p> <p>Autre (à préciser)</p>
<p>4.2. Le ménage possède-t-il les équipements suivants fonctionnels ?</p> <p>Seulement les équipements fonctionnels !</p>	<p>Radio</p> <p>Télévision</p> <p>Téléphone portable</p> <p>Téléphone fixe</p> <p>Bicyclette</p> <p>Moto / mobylette</p> <p>Voiture</p> <p>Autre (à préciser)</p>
<p>4.3. Insérez un commentaire</p> <p>Observation du lieu dans lequel l'enquêteur se trouve.</p>	

5. ETAT DE SANTE DANS LE MENAGE	
Questions	Réponses
<p>5.1. Au cours des six derniers mois, y-a-t-il eu des cas de maladies dans votre ménage ?</p>	<p>Oui</p> <p>Non</p>
<p>5.2. Qui sont ceux qui ont été touchés par la maladie ?</p>	<p>Chef de ménage</p> <p>Epouse(s) du chef de ménage</p> <p>Enfant direct du chef de ménage</p>

	Membre de la famille élargie
	Autre (à préciser)
5.3. De quoi souffraient ces personnes ?	Paludisme
	Choléra
	Fièvre typhoïde
	Diarrhées
	Problèmes d'yeux
	Autre (à préciser)
5.4. Qu'avez-vous fait quand ces personnes étaient malades ? Automédication = Usage de médicaments sans avis professionnel	Soins dans une structure sanitaire
	Soins chez un guérisseur / tradipraticien
	Automédication
	Aucune action
5.5. Selon vous, l'eau que vous buvez peut-elle provoquer des maladies ?	Oui
	Non
	Aucune idée
5.6. Citez au moins trois maladies	
5.7. Insérez un commentaire Sont les personnes guéries ?	

6. APPROVISIONNEMENT EN EAU	
Questions	Réponses
6.1. Quelle est la principale source d'eau utilisée par les membres de votre ménage pour boire et cuisiner ? La source principale !	Eau du robinet à domicile (intérieur de la maison)
	Eau du robinet dans la cour
	Pompe à motricité humaine (PMH)
	Borne Fontaine (HVA)
	Puits protégé (amélioré)
	Puits non-protégé
	Eau de surface (Rivière, Ruisseaux, Barrage, Lac)
	Collecte des eaux de Pluies
	Vendeur d'eau
6.2. Insérez un commentaire Autres sources éventuelles et puis faire des commentaires sur la source qui est utilisé, par exemple, très souvent eau de surface.	
6.3. Quelle est la principale source d'eau utilisée par les membres du ménage pour les autres besoins ? Pour la lessive, vaisselle, bain, jardin, etc. La source principale !	Eau du robinet à domicile (intérieur de la maison)
	Eau du robinet dans la cour
	Borne fontaine Publique
	Borne Fontaine (HVA)
	Puits protégé (amélioré)
	Puits non-protégé
	Eau de surface (Rivière, Ruisseaux, Barrage, Lac)
	Collecte des eaux de Pluies
	Vendeur d'eau

6.4. Insérez un commentaire Autres source éventuel et puis faire des commentaires sur la source qui est utilisé, par exemple, très souvent eau de surface.	
6.5. Quelle distance devez-vous parcourir pour atteindre la source d'eau principale ? Observations de l'enquêteur, à estimer lui-même.	A moins de 250 mètres Entre 250 mètres et 500 mètres Entre 500 mètres et 1 km Au-delà d'1 km
6.6. Insérez un commentaire Mettez dans le commentaire le perception des gens.	
6.7. Combien de temps avez-vous besoin pour aller au point d'eau ?	Moins de 15 minutes Entre 15 et 30 minutes Entre 30 minutes et une heure Plus d'une heure
6.8. Insérez un commentaire Mettez dans le commentaire le perception des gens.	
6.9. Combien de temps attendez-vous au point d'eau avant de puiser votre eau? Observations de l'enquêteur, à estimer lui-même.	Moins de 15 minutes Entre 15 et 30 minutes Entre 30 minutes et une heure Plus d'une heure
6.10. Insérez un commentaire Mettez dans le commentaire le perception des gens.	
6.11. Payez-vous l'eau ?	Oui Non
6.12. Etes-vous prêts à payer pour le service de l'eau ?	Oui Non
6.13. Pourquoi ne voulez-vous pas payer le service de l'eau ?	
6.14. Combien êtes-vous prêts à payer pour un récipient de 20 litres ?	
6.15. Insérez un commentaire	
6.16. Comment estimez-vous le prix de l'eau ?	Elevé Abordable Pas cher
6.17. Pourquoi ?	
6.18. Comment payez-vous l'eau ?	En espèces (CFA) En nature Autre (à préciser)
6.19. Quelle est votre mode de paiement pour l'eau ? Consultation de la facture ?	Pour une cuvette/bassine/bidon/seau de 10 l Pour une cuvette/bassine/bidon/seau de 20 l Pour une cuvette/bassine/bidon/seau de 30 l Par forfait mensuel Par forfait annuel Par m ³

	Autre (à préciser)
6.20. Prix pour un récipient de 10 litres	
6.21. Prix pour un récipient de 20 litres	
6.22. Prix pour un récipient de 30 litres	
6.23. Prix par forfait mensuel	
6.24. Prix par forfait annuel	
6.25. Prix par m³	
6.26. Combien de récipients de 10 litres d'eau utilise votre ménage pendant une journée ?	
6.27. Combien de récipients de 20 litres d'eau utilise votre ménage pendant une journée ?	
6.28. Combien de récipients de 30 litres d'eau utilise votre ménage pendant une journée ?	
6.29. Combien de litres d'eau (payé par forfait) utilise votre ménage pendant une journée ?	
6.30. Combien de m³ d'eau utilisez-vous par mois ?	
6.31. Combien avez-vous payé pour avoir le raccordement pour le branchement à domicile ?	
6.32. Avez-vous eu des facilités de paiement pour ce raccordement ?	Oui
	Non
6.33. Quelles sont ces facilités ?	
6.34. A votre branchement privé, l'eau est-elle disponible chaque jour ?	Oui
	Non
6.35. Combien d'heures par jour l'eau du forage (borne fontaine) est disponible ?	Le nombre d'heures par jour
	Le nombre de jours par semaine
6.36. L'eau du forage (borne fontaine), de la pompe, du branchement est-elle de bonne qualité ?	Oui
	Non
6.37. L'eau du forage (borne fontaine), de la pompe, du branchement, a-t-elle un goût, couleur ou odeur ?	Oui
	Non
6.38. Insérez un commentaire	
6.39. Est-ce que vous traitez votre eau de boisson?	Oui
	Non
6.40. Comment traitez-vous cette eau ?	Bouillir
	Eau de Javel / chlore
	Filtrer l'eau à travers un linge
	Filtre à eau (céramique, composite etc.)
	Laisser l'eau se reposer et se décanter
	Autre (à préciser)
6.41. Où conservez-vous votre eau de boisson?	Canari couvert
	Bassines couvertes
	Barrique couverte
	Seaux couverts
	Bidon fermé
	Canari non couvert
	Bassines non couvertes

	Barrique non couverte
	Seaux non couverts
	Jarres couvertes
	Jarres non couvertes
	Autre (à préciser)
6.42. Combien de fois lavez-vous au savon ces récipients par semaine ?	Jamais
	Une fois par semaine
	Deux fois par semaine
	Trois ou plus de 3 fois par semaine
	Chaque jour
6.43. Insérez un commentaire	
6.44. Qui transporte principalement l'eau ?	Les femmes
	Les hommes
	Les filles
	Les garçons
6.45. Insérez un commentaire	
6.46. Quels sont les moyens pour le transport de l'eau?	A pied
	Charrette
	Tricycle/vélo
	Véhicule motorisé à 4 roues
6.47. Dans votre localité qui vend l'eau ?	Une femme
	Un homme
	Une fille
	Un garçon
	Le comité
	Autre (à préciser)

7. ASSAINISSEMENT	
Questions	Options
7.1. Disposez-vous d'une latrine ?	Oui
	Non
7.2. Où allez-vous ?	En brousse
	Aux latrines publiques
	Chez les voisins
	Autre (à préciser)
7.3. Quel type de latrine disposez-vous ? <i>Observation de l'enquêteur.</i>	Latrine moderne / WC à chasse
	Latrine améliorée / latrine sèche à dalle étanche
	Latrine traditionnelle
	Autre (à préciser)
7.4. Qui dans le ménage utilise les latrines ? <i>Souvent les enfants utilisent les vases de nuit et on utilise ensuite dans la latrine.</i>	Femmes
	Hommes
	Enfants
	Tout le monde

	Commentaire
7.5. Votre douche est-elle séparée des latrines ?	Oui
	Non
7.6. Ou les latrines sont-elles situées ? Observation enquêteur	Dans la cour
	Dans la maison
	Autre (à préciser)
7.7. Combien de ménages utilisent-ils ces latrines ?	Notre seul ménage
	Deux ménages
	Trois ménages et plus
7.8. Insérez un commentaire	

8. HYGIENE	
Questions	Options
8.1. Où avez-vous l'habitude de déposer les ordures de votre ménage ? Dépotoir public = un endroit déterminé par la communauté pour jeter les ordures	Dépotoir public
	Dépotoir sauvage
	Fosse septique
	Par enfouissement
	Autre (à préciser)
8.2. Le lieu du dépôt, est-il proche d'un point d'eau? Observation enquêteurs	Oui
	Non
8.3. Y-a-t-il des personnes qui collectent les ordures du village ?	Oui
	Non
8.4. Si oui, a quelle fréquence ?	Tous les jours
	Environ 3X par semaine
	Rarement
8.5. Comment traitez-vous les eaux usées de votre ménage ?	Evacuation dans les environs du domicile
	Evacuation dans une fosse septique
	Evacuation dans le lavabo
	Evacuation dans la rue
	Autre (à préciser)
8.6. Comment vous lavez-vous les mains ?	Eau seulement
	Eau avec savon
	Autre (à préciser)
8.7. A quels moments vous lavez-vous les mains ?	Avant de manger
	Après le repas
	Après défécation
	Autre (à préciser)
8.8. Comment les enfants de la famille se lavent t-ils les mains ?	Eau seulement
	Eau avec savon
	Autre (à préciser)
8.9. A quels moments les enfants se lavent-ils les mains ?	Avant de manger
	Après le repas

	Après défécation
	Autre (à préciser)
8.10. Avez-vous entendu parler des différents techniques de lavage des mains ?	Oui
	Non
8.11. Connaissez-vous l'ATPC ?	Oui
	Non
8.12. Insérez un commentaire	

9. ORGANISATION SOCIALE	
Questions	Réponses
9.1. Faites-vous partie d'un comité de gestion ?	Oui
	Non
9.2. Le(s)quel(s) ?	Comité de gestion (Eau) (PMH)
	Comité de contrôle (Eau) (HVA)
	Comité Féminisé
	COGES Santé
	COGES Education
	Comité Hygiène ATPC
	Autre (à préciser)
9.3. Appartenez-vous à une association, groupement, coopérative ?	Oui
	Non
9.4. Laquelle ?	
9.5. Quelles sont les organisations non gouvernementales (ONG) / les organisations communautaires actives en matière d'amélioration de l'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement dans cette localité ?	

10. COMMUNICATION	
Questions	Réponses
10.1. Quel sont les moyens de communication que vous utilisez le plus ?	Téléphone
	Télévision
	Radio
	Presse écrite
	Internet
	Autre (à préciser)
10.2. Ecoutez-vous la radio ?	Oui
	Non
10.3. Lesquelles ? Citez-les...	
10.4. Quelles sont vos heures d'écoutes ?	De 6H à 9H
	De 9H à 12H
	De 12H à 17H
	De 17H à 19H
	De 19H à
10.5. Quelles émissions écoutez-vous d'habitude ?	Culturelles

	Musicales
	Informations
	Autre (à préciser)
10.6. Regardez-vous la télévision ?	Oui
	Non
10.7. Quelles sont vos heures des émissions que vous suivez ?	De 6H à 9H
	De 9H à 12H
	De 12H à 17H
	De 17H à 19H
	De 19H à
10.8. Quelles émissions regardez-vous d'habitude ?	Culturelles
	Musicales
	Sport
	Informations
	Autre (à préciser)
10.9. Est-ce que vous avez accès à la presse écrite ?	Oui
	Non
10.10. Précisez laquelle.	
10.11. Y-a-t-il une troupe de théâtre dans la localité, département, région ?	Oui
	Non
	Aucune idée
10.12. Si oui, précisez	
10.13. Y-a-t-il un chanteur, chanteuse, griot/te dans la localité, département, région ?	Oui
	Non
	Aucune idée
10.14. Si oui, précisez	
10.15. Y-a-t-il des projections de films dans la localité (poste de santé, école) ?	Oui
	Non
	Aucune idée
10.16. Si oui, précisez	

11. PHOTOS	
Questions	Réponses
11.1. Photos du ménage, la maison et la cour	
11.2. Insérez un commentaire	

Guide d'entretiens – Comités de gestion eau, santé, scolaire	
Questions	Réponses
INFORMATIONS GENERALES	
1. Localité	
2. Type de localité	Village
	Campement
3. Précisez le nom du campement	
4. Géolocalisation	
5. Quel(s) est (sont) le(s) domaine d'intervention de votre comité ?	Eau

	Education
	Santé
	Assainissement
	Autre (à préciser)
6. Insérez un commentaire	
7. Dans quel cadre ou contexte le comité de gestion a-t-il été mis en place ?	Etat
	Programme/Projet
	Initiative communautaire
	Autre (à préciser)
8. Quelle est la composition de votre comité ?	Enseignant(e)s
	Personnel de santé
	Parents/Bénéficiaires
	Jeunes
	Elèves
	Chef de quartier
	Personnalité/Leader
	Mixte hommes-femmes
	Masculin
	Féminin
	Autre (à préciser)
9. Comment c'est fait le choix des membres ?	Volontaire
	Imposé
	Décidé par tiers
10. Insérez un commentaire	
11. Indiquez le mode de gestion actuel Mutualisé = différents villages se sont réunis dans une fédération pour partager les moyens financiers	Communautaire
	Mutualisé
	Privé
	Autre (à préciser)
12. Quelles sont vos ressources financières pour gérer le comité de gestion ?	Cotisation
	Apport extérieur
	Autre (à préciser)
13. Insérez un commentaire	
14. Avez-vous les ressources humaines nécessaires pour répondre rapidement aux pannes relatives à l'eau ?	Oui
	Non
15. Insérez un commentaire	
16. Avez-vous les ressources matérielles nécessaires pour répondre rapidement aux pannes relatives à l'eau ?	Oui
	Non
17. Insérez un commentaire	
18. Pensez-vous que les consommateurs soient capables de participer financièrement au service de l'eau potable ? Consommateurs – parents d'élèves, dépendants du comité	Oui
	Non
	Un peu
19. Insérez un commentaire	
20. Bénéficiez-vous de l'appui d'une structure publique ou privée ? Pour la gestion, sensibilisation, etc.	Structure publique / DTH
	Structure privée
	ONG
	Projet
	Autre (à préciser)
21. Insérez un commentaire	
22. Le comité a-t-il sensibilisé la population sur des thématiques liées à l'eau, à l'assainissement et à la santé ?	Oui
	Non
23. Quels sont les thématiques ?	Entretien des sites d'eau potable
	Maladies liées à la consommation d'eau non potable
	Le lavage systématique des mains

	L'utilisation des latrines / défécation à l'air libre
	La gestion des ordures ménagères
	Autre (à préciser)
24. Quel est selon vous la meilleure mode de gestion ?	Communautaire
Mutualisé = différents villages se sont réuni dans un fédération pour partager les moyens financières	Mutualisé
	Privé
	Autre (à préciser)
25. Insérez un commentaire	
PHOTOS	
1. Photos du point d'eau concerné et alentours	
2. Insérez un commentaire	